

Sétif : deux morts et un blessé dans l'effondrement d'un tunnel minier P. 2

Tebboune nomme le général Gouasmia à la tête de la Gendarmerie nationale P. 3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

GHARDAÏA

Sept blessés graves dans une collision

P. 4

SELON LE MINISTRE DE LA SANTÉ «Rien n'empêche de reconfiner à nouveau»

Lire l'article de Hadj Driss page 4

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de
PROJECT SYNDICATE

P. 12 à 14

Des réfugiés essentiels à la riposte contre la Covid-19

PAR ADITI HAZRA

Professeure adjointe en médecine à la Harvard Medical School et au Brigham and Women's Hospital

Suspendre la dette des pays émergents et en voie de développement

PAR CARMEN M. REINHART¹ ET KENNETH ROGOFF²

1- Enseigne le système financier international à la Kennedy School of Government de l'Université d'Harvard
2- Ancien économiste en chef du FMI

Comment empêcher cette crise de la dette souveraine qui s'annonce

PAR JOSEPH E. STIGLITZ¹ ET HAMID RASHID²

1- Lauréat du prix Nobel d'économie
2- Ancien directeur général des affaires économiques multilatérales au sein du ministère des Affaires étrangères du Bangladesh



Ph.: Rachid K.
CRISE SANITAIRE
Ouverture
des mosquées «dans les prochains jours»

Lire l'article de Ghania Oukazi page 3



LOBBYISTE AMÉRICAIN ENGAGÉ PAR HADDAD
Le parquet général ouvre une enquête

Lire l'article de M. M. page 2

Lobbyiste américain engagé par Haddad Le parquet général ouvre une enquête



M. M.

Le parquet général près la Cour d'Alger a annoncé, lundi, l'ouverture d'une enquête préliminaire suite aux informations faisant état d'un contrat conclu par des représentants de Ali Haddad, actuellement en prison, avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars.

Cette démarche vient «en application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale», indique un communiqué du parquet général près la Cour d'Alger qui informe «l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire pour déterminer les circonstances de conclusion de ce marché et en définir le véritable objectif».

L'information a été publiée le 27 juillet dernier par le site «Foreign Lobby Report», fondé par le journaliste Julian Pecquet. L'article fait état du «recrutement d'un lobbyiste proche du Président Trump» par une certaine «Sabrina Ben» présentée comme «conseillère de Ali Haddad, résidente à Paris». Le contrat, d'un montant de «10 million de dollars», a été signé le 26 juillet 2020 avec la société «Sonoran Public Group» (Washington) «fondée par Robert Stryk et Christian Bourge». Ce dernier est le CEO de la société et signataire du contrat, d'une durée d'une année, avec «Sabrina Ben». Quant à Robert Daniel Stryk, il est présenté par la publication comme avoir été «conseiller de la côte ouest lors de la cam-

pagne de 2016 de Donald Trump» et «dont la société a fait fortune lors du premier mandat du président».

Selon les termes du «contrat», dont le lien a été publié dans l'article, il est précisé que «le consultant fournira des services de conseil commercial et personnel à Ali Hadad, un citoyen algérien, au nom du client (Sabrina Ben, ndlr), et effectuera des tâches supplémentaires (dont il n'est pas précisé la nature, ndlr) sur une base convenue».

Dans les liens fournis par l'article de «Foreign Lobby Report» on apprend que Robert Daniel Stryk et Christian Bourge, respectivement fondateur et PDG de la société «Sonoran Public Group», ont signé des contrats pour fournir leurs «services» à plusieurs autres «clients». Parmi ces «clients», le gouvernement du Kenya, «via son ministère des Affaires étrangères», mais également le «Parti Démocratique d'Albanie», un parti d'opposition, afin «d'élaborer une stratégie de lutte contre les stupéfiants et le crime organisé en Albanie, et faciliter les réunions et les interactions avec les responsables de l'administration américaine».

MM. Stryk et Bourge sont également «consultants» de Hashim Mughal, présenté comme «ancien associé principal de Salman bin Abdulaziz bin Salman» et dont ils «plaideront» la «libération» auprès «des gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni, de France et de l'Union européenne», précise le document.

Coronavirus : 532 nouveaux cas et 9 décès enregistrés

Cinqui cent trente-deux (532) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 474 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 32 504, dont 532 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1 248 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 22 375, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la

pandémie de la Covid-19. En outre, 29 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 19 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 57 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Ouargla: S.I.A.

Diffusion : Quest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

ANALYSE
Abdelkrim Zerzouri

Fausses attentes

Les déclarations d'officiels selon lesquelles l'Algérie sera parmi les premiers pays qui acquerront un éventuel vaccin anti-Covid-19 se succèdent. Mais tout d'abord, il est nécessaire de voir les choses en face et dire que le vaccin en question est lui-même loin d'être un acquis indiscutable. C'est vrai que la course au vaccin est lancée depuis des mois à travers le monde, dont 26 candidats vaccins sont arrivés au stade des essais cliniques (testés chez l'être humain) et 139 au stade de l'évaluation préclinique, selon des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais cela ne confirme rien. Cela donne seulement de l'espoir qu'on va avoir un vaccin. Et entre espoir et réalité, il y a des règles rigoureuses à respecter qui permettraient d'aboutir au développement d'un vaccin sûr. Quand des experts de l'OMS rappellent qu'il faut trouver ou avoir la possibilité d'avoir un vaccin qui fonctionne et avoir franchi toutes les étapes, il y a une grande différence, tout en affirmant qu'ils n'ont «rien vu d'officiel pour l'heure», on ne peut que rester circonspect dans ce contexte. Plusieurs facteurs plaident pour une gestion en douceur de ce dossier, du moins pour ne pas faire monter les enchères à l'avance et parce que la recherche d'un vaccin, selon les spécialistes, est un parcours exigeant et incertain. Plus tranchant

te encore dans ce sens la position de l'OMS, qui a sans doute cherché à tempérer les attentes dans ce cadre en déclarant, ces derniers jours, qu'il n'y aurait peut-être jamais de solution miracle contre la pandémie du Covid-19. «Il n'y a pas de panacée et il n'y aura peut-être jamais», a affirmé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse. Alors que les autorités avancent à grandes enjambées sur le plan de l'acquisition d'un vaccin ! Arrivant déjà à aborder la question de la population qui sera ciblée en premier et soulignant que le vaccin anti-Covid-19 ne sera pas obligatoire. C'est le président de la République qui a donné instruction pour prendre les devants et agir dans ce sens afin de se procurer le vaccin dès son application dans le pays d'acquisition, ce qui fait partie des prévisions dans le cadre de la gestion de la pandémie. C'est bien d'avoir dans son carnet les laboratoires qui sont sur le point d'achever les essais cliniques, c'est même indispensable, mais est-ce pour autant utile d'en parler publiquement ? Quel résultat chercherait-on à obtenir à travers une telle promptitude dans la divulgation de ces initiatives ? Il faudrait plutôt insister auprès des populations sur la prévention, comme la distance physique, le port du masque et l'hygiène.

Sétif

Deux morts et un blessé dans l'effondrement d'un tunnel minier



Deux employés ont été tués et un troisième blessé dans l'effondrement partiel, suite à une explosion, d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Aïn Azal (50 km au Sud de Sétif), ont indiqué hier les services de la protection civile.

Azial

hier vers 8 heures 30 du matin pour extraire les décombres des deux victimes sous les décombres et procéder au sauvetage du troisième employé qui présente de graves difficultés respiratoires à cause de la poussière inhalée.

Selon le capitaine Lamamra, les recherches se poursuivaient dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier.

Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital Youcef Laâlaoui de Ain Azal, alors que le travailleur blessé a été transféré aux urgences médicales du même établissement de santé. Suite au drame, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab de se rendre à Ain Azal pour suivre de près l'évolution de la situation et présenter ses condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident, a-t-on appris auprès de la Présidence de la République.

François Gouyette, nouvel ambassadeur de France en Algérie



Djerad

La numérisation du système bancaire permettra de régler le problème de liquidités

Le Premier ministre a affirmé hier que «c'est la numérisation et la digitalisation du système bancaire qui permettront de régler le problème du manque de liquidités, dans les bureaux de poste, c'est aussi la mise en place d'une organisation rationnelle qui crée les conditions qu'il faut pour recevoir les citoyens».

Ghania Oukazi

Abdelaziz Djerad a fait cette déclaration à la presse, hier, à l'intérieur de l'Agence BNA (Banque nationale d'Algérie) de la rue Diddouche Mourad, en plein centre de la capitale.

Le règlement du problème du cash permettra, selon lui, «de rétablir la confiance, petit à petit, pour que le citoyen utilise sa carte, il faut absolument introduire cette culture de l'utilisation de la carte bancaire». Djerad note que «80% des Algériens sont jeunes et maîtrisent les techniques informatiques, ce n'est donc pas difficile pour que ça devienne une culture». A la question si la finance islamique permettra de récupérer l'argent informel, il répond: «absolument!».

Le Premier ministre s'est déplacé, hier, à la BNA pour donner le coup d'envoi à l'activité «Finance islamique» que cette institution bancaire publique venait de lancer dans la matinée. «En une matinée, nous avons ouvert quatre comptes épargne plus un compte commercial et nous avons procédé à plusieurs simulations pour le crédit immobilier et le crédit véhicule», nous a fait savoir une responsable au niveau de l'administration de la banque. «Nous avons eu près de 3,3 millions de dépôts, en une seule matinée», dit-elle. Pour la présentation de ses nouveaux produits commerciaux bancaires «Halal», Djerad s'est déplacé à la BNA avec à ses côtés le ministre conseiller auprès de la présidence de la République, Abdelaziz Khalef, le ministre des Finances, Aymen Abderrahmane, de hauts responsables de la Banque d'Algérie, du ministère des Finances et du Haut Conseil islamique. «C'est très important, la finance islamique est un système connu dans beaucoup de pays, on en a parlé depuis longtemps (...), il faut former les cadres auprès des banques, progressivement, on avancera dans la mise en place de ces procédures», a déclaré Djerad.

NEUF PRODUITS BANCAIRES CONFORMES À LA CHARIA

Le Président Directeur Général de la BNA, Miloud Frahat, a affirmé au Premier ministre que «notre travail est de mobiliser les ressources, nous avons développé un système informatique pour faciliter toutes les tâches dans ce sens». En projet, a-t-il avancé «la création d'une banque d'affaires islamique». Mais en premier, la BNA devient «la première banque commerciale publique en Algérie à exercer cette activité à travers la commercialisation de produits conformes aux préceptes de la Charia islamique», est-il indiqué. Activité qui est, selon le gouvernement, pour «asseoir une démarche active du marché financier national au service du développement économique». Par cette action, disent les responsables de la banque, «la BNA consolide sa position de leader du marché bancaire national et affirme, encore une fois, son engagement sans faille au soutien et au développement de

l'Economie nationale». A cet effet, «la banque offre à sa clientèle une large gamme de produits d'épargne et de financement conformes aux préceptes de la Charia, certifiés par le Haut Conseil islamique, par son comité Charia et par l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique». Un des membres de l'Autorité présent sur les lieux a expliqué à la presse que «la fatwa a été prononcée, après examen par les 7 membres, entre autres, un représentant du ministère des Affaires religieuses, un du Conseil islamique international, un du rite Ibadhit, un du Haut Conseil islamique dont la mission est d'allier Charia et loi, un autre des zaouias en plus d'un expert économique spécialisé dans la finance islamique». «Ce travail a été fait pour rassurer le citoyen que ces produits sont conformes la Charia et à la religion de l'Islam», a-t-il dit. Dans l'Agence étaient placardés, en plus de la fatwa, les 9 certificats de conformité (entre la Charia et la loi) des produits lancés. La banque assure que «ces produits au nombre de 9 répondent parfaitement à une forte demande de la population, tous segments confondus, particuliers, épargnantes, professionnels et entreprises». Il s'agit ainsi «du compte chèque islamique, compte courant islamique, compte épargne islamique, compte épargne islamique «jeunes», compte d'investissement islamique non restreint, Mourabaha immobilier, Mourabaha équipements, Mourabaha automobile et Ijara».

DES LIVRETS D'ÉPARGNE «ISLAMIQUES»

Il est indiqué que «les équipes de la banque travaillent, d'ores et déjà, sur l'enrichissement de cette offre qui va aboutir très prochainement au lancement d'autres produits de la finance islamique adaptés aux besoins des différents demandeurs tous segments confondus». Trois livrets d'épargne islamique étaient déjà exposés: l'un pour «les jeunes», le second pour toutes catégories et un troisième pour «el hadj oul omra». La BNA informe sa clientèle que «la commercialisation des formules et solutions de Finance islamique au niveau d'un certain nombre d'agences, débutera le 9 août 2020 pour en atteindre plus d'une trentaine au cours du mois de septembre, puis sa généralisation sur l'ensemble du territoire national à la fin de l'année en cours». Elle prévoit que le tout se fera «selon la demande et suivant une stratégie de déploiement adaptée dont l'objectif est de consolider cette activité au niveau de la banque et afin de répondre au mieux aux aspirations des clients et des citoyens». A partir du 9 août prochain, «les détails de ces nouveaux produits et la liste des agences concernées ainsi que leurs dates de lancement seront disponibles sur les pages officielles des médias sociaux de la banque et sur le portail web dédié à la finance islamique www. Financeislamique. bna.dz».



Raïna Raïkoum

Hatem Youcef

La saison des pyromanes

L'été fait craindre le pire quand les incendies se mettent de la partie comme cette année qui a jusqu'à maintenant vu les feux prendre dans la majorité des wilayas du pays. En l'espace des deux derniers mois, on a enregistré plus d'un millier de foyers d'incendies qui sont venus à bout de milliers d'hectares de terres boisées. Dans les régions où abonde l'oléiculture, on prie pour que l'été s'écoule rapidement à cause des risques que les incendies font peser sur cette culture, mais aussi sur les habitations que les oliviers bordent fort souvent. En règle générale, un jeune olivier attend environ sept ans avant de donner ses premiers fruits. Il n'en faut pas plus pour qu'une oliveraie entière parte en fumée à cause des barbecues en pleine forêt. La réapparition de l'«ember roasting» (cuisson à la braise) a donné lieu à la ruée vers la collecte des charbons qui ne sont obtenus qu'après combustion de bois. La demande se fait plus pressante lors de la fête de l'Aïd El-Adha qui voit les familles céder aux délices du «chwa» des brochettes et les braseros alors apparaissent dans chaque maison. Il est vrai que les aromes et les senteurs qui se dégagent de ce genre de cuisson font oublier aux gens les chaleurs et les dégâts que les incendies provoquent. La même odeur agréable happe tous ceux qui passent à côté

des restaurants spécialisés dans la cuisson à la braise qui proposent des brochettes, des steaks et des poulets à des prix élevés. Cet

te spécialité a d'ailleurs pignon sur rue et est proposée durant toute l'année. Bien entendu, ce marché prospère de la braise n'est pas sans tenter les candidats au gain facile qui ne se gênent pas à jouer avec le feu pour une meilleure collecte de charbon au prix d'une forêt brûlante déboisée.

Il y a aussi le mégot jeté d'une voiture et tous ces tessons de bouteilles de bière qui jonchent les bas-côtés des routes et les champs et qui s'enflamment facilement lors des canicules. Personne n'a signalé l'apparition de milans noirs, ces oiseaux accablés de propager les incendies en Australie en 2018. Ils transportaient des brindilles de feu pour propager l'incendie afin de faire sortir le gibier de son terrier. Les oiseaux sont plus migrateurs que les virus et l'on sait que trop bien les ravages de ces derniers à l'échelle planétaire. Nos drôles d'oiseaux, partisans des beuveries en plein air et ramasseurs de charbon, n'ont rien à envier à ces véritables oiseaux qui ont failli rôtir toute la faune australienne. Malgré les vacances, les festivals, les fêtes et l'ambiance festive habituelle, l'été est redoutable parce que c'est la saison des pyromanes.

Crise sanitaire Ouverture des mosquées «dans les prochains jours»

Le Premier ministre a affirmé hier que «dans les prochains jours, les mosquées vont rouvrir leurs portes». Tout en rappelant que c'est une décision prise par le Haut-Conseil de sécurité qui s'est réuni lundi dernier, Abdelaziz Djerad a cependant averti que «cela ne veut pas dire que le virus n'existe plus, mais nous estimons que la mosquée doit être un exemple pour le respect des gestes barrières, les

moyens de protection par les fidèles, l'obligation du port du masque et la distanciation physique, la mosquée doit l'être pour tous les citoyens».

Il expliquera encore que «la mosquée ne doit pas être source de propagation du coronavirus, ni de la contagion, bien au contraire, elle est le lieu de l'hygiène, elle doit être celui de la distanciation et du port du masque». Le 1^{er} ministre souli-

gne alors que «nous allons ouvrir les mosquées selon certaines conditions, à savoir en assurant leur bonne prise en charge tout autant que la protection des citoyens». Djerad en appelle «aux fidèles pour se protéger et protéger les mosquées de la propagation du virus». Il estime que «la mosquée doit être le point de départ de la fin de la pandémie et non la cause».

G.O.

Tebboune nomme le général Gouasmia à la tête de la Gendarmerie nationale

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé mardi le général Noureddine Gouasmia au poste de com-

mandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-major Abderrahmane Arrar, admis à la retraite, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Teb-

Selon le ministre de la Santé «Rien n'empêche de reconfiner à nouveau»

Le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid a rassuré hier, en déclarant que des dispositions ont été prises pour que l'Algérie figure parmi les premiers pays à acquérir des vaccins ayant démontré leur efficacité de prévention contre une contamination au Covid-19, et ce, quel que soit leur coût.



Hadj Driss

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le ministre a indiqué que des contacts ont été établis avec les pays dont les recherches destinées à élaborer de tels vaccins se sont révélés prometteurs. Et de citer la Russie, qui a testé le sien avec succès sur des militaires volontaires qui, après une quarantaine de jours, ont développé des anticorps, preuve de l'efficacité de celui-ci. Il indique, cependant, que ce vaccin ne commencera à être produit en quantité, qu'à partir du mois de septembre et qu'il ne commencera à être commercialisé qu'à partir du mois d'octobre, voire, vers la fin de cette année.

M. Benbouzid a, par ailleurs, annoncé que le président chinois, dont le pays se trouve à un stade avancé d'élaboration d'un vaccin contre le coronavirus, a fait savoir que l'Algérie sera parmi les premiers Etats à en être approvisionnée.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait affirmé, dimanche que l'Algérie «sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin anti-Covid-19».

Tizi-Ouzou Repêchage des corps de deux noyés à Azeffoun

Les corps de deux personnes mortes par noyade hier à Azeffoun, à 60 km au nord-est de Tizi-Ouzou, ont été repêchés par les éléments de l'unité de la protection civile de cette même localité côtière, a indiqué, dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps constitué.

Les recherches pour retrouver

19». Il avait indiqué à la presse au terme d'une réunion ministérielle consacrée à l'exploration du marché des vaccins anti-coronavirus, à laquelle avaient pris part plusieurs ministres et le directeur général de l'Institut Pasteur, que «cette réunion intervient sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'accélérer les contacts nécessaires avec les pays ayant réalisé une avancée dans leurs recherches pour la production du vaccin anti Covid-19».

L'Algérie, en tant que pays et gouvernement, sera parmi les premiers pays à acquérir ce vaccin», avait-il assuré. Il confirme, par ailleurs, l'entame du processus de «déconfinement partiel», tout en soulignant la nécessité de rester vigilants. Si, prévient-il, les mesures de précaution ne sont pas respectées, «rien n'empêche de reconfiner à nouveau». Il observe, en outre, que le pays vient de subir sa seconde phase de contamination au virus, puisque, explique-t-il, des 200 cas diagnostiqués positifs au début de l'apparition de la pandémie, «nous avons frôlé les 700 cas, entraînant une saturation du nom-

bre de lits et «quelques ennuis d'oxygène». Mais depuis, assure-t-il, nous avons constaté que les chiffres baissent, «qu'il y a moins de sujets atteints et moins de décès».

Lundi, dans son évaluation de la situation épidémiologique durant la semaine, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Dr Djamel Fourar, avait indiqué que «certes, un recul est enregistré dans le nombre de cas confirmés mais l'écart reste faible comparativement aux semaines précédentes». Affirmant que «nos objectifs ne sont pas encore atteints». Il a appelé à «rester mobilisés et vigilants car le virus est toujours là».

Cependant, Dr Fourar s'est dit «optimiste» au regard de la hausse du nombre des patients rétablis, à savoir 482 cas durant les dernières 24h, ce qui porte le total à 21.901 cas de guérison. Relevant une «stabilisation», ces derniers jours, du nombre des décès qui se situe entre 8 et 10 cas, il a exhorté les citoyens à demeurer vigilants et à respecter le confinement à domicile, les mesures préventives, notamment l'obligation du port de masque.

les deux victimes signalées, hier dans la matinée, noyées en mer à proximité du port d'Azeffoun, à l'ouest de la ville éponyme, ont débuté vers 12H20. «La première victime a été repêchée décédée à 13H00 et la deuxième repêchée également décédée à 13H20», a-t-on précisé de même source.

Les corps sans vie des deux

Protection des personnels de la Santé Les peines encourues par les agresseurs

L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal et visant à assurer une protection réglementée des professionnels de la santé, notamment contre les agressions verbales et physiques, a été promulguée et publiée dans le dernier numéro du Journal officiel.

Il s'agit de l'ordonnance n° 20-01 du 9 Dhoul El Hidja 1441 correspondant au 30 juillet 2020, modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Les articles du Code pénal modifiés, prévoient ainsi de nouvelles dispositions, notamment des peines d'emprisonnement allant de deux (02) à vingt (20) ans d'emprisonnement assorties d'amendes, ce qui assurera désormais une protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques.

Ainsi l'article 149 prévoit un «emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, de quiconque, dans l'intention de porter atteinte à leur honneur (personnels de la Santé), à leur délicatesse ou au respect qui leur est dû», alors que les dispositions de l'article 149 bis énoncent «un emprisonnement de deux (2) ans à huit (8) ans et une amende de 200.000 DA à 800.000 DA contre quiconque qui commet des violences ou voie de fait envers un professionnel de la santé, un fonctionnaire ou personnel des structures et établissements de santé, pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Le même article énonce que lorsque les violences entraînent effusion de sang, blessure ou maladie, ou ont lieu, avec prémeditation, guet-apens ou avec port d'arme, la peine encourue est l'emprisonnement de cinq (5) ans à douze (12) ans avec une amende de 500.000 DA à 1.200.000 DA. La peine est revue à la hausse, soit de dix (10) à vingt (20) ans avec une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA quand les violences sont perpétrées par l'usage d'arme ou entraînent mutilation, amputation, privation de l'usage d'un membre, cécité, perte d'un œil ou autre infirmité permanente. «Les peines prévues aux deux derniers alinéas de l'article 148 du présent Code, sont applicables, lorsque les violences entraînent la mort», est-il encore stipulé. L'article 149 bis 2 stipule qu'est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque dégrade les biens mobiliers ou immobiliers des structures et établissements de santé. Dans le cas où les actes entraînent soit l'arrêt total ou partiel de la structure ou de l'établissement de santé ou en entravent le fonctionnement, soit le vol de son équipement, la peine encourue est l'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et l'amende de 300.000 DA à 1.500.000 DA seront prononcées si les actes prévus aux articles 149, 149 bis, 149 bis 2, 149 bis 3 et 149 bis 4, sont commis durant «les périodes de confinement sanitaire ou d'une catastrophe naturelle, dans l'intention de nuire à la crédibilité et au professionnalisme des structures et établissements de santé».

Dans l'article 149 bis 6, il est prévu la réclusion à temps de dix (10) ans à vingt (20) ans et une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, si les actes prévus aux articles 149, 149 bis 2 et 149 bis 3 sont commis dans le cadre d'un groupe, en exécution notamment d'un plan concerté ou par le port ou l'usage d'arme. L'article 149 bis 7, stipule que «les peines encourues pour les infractions prévues par l'article 149 bis 1 du présent Code, sont incompréhensibles ainsi qu'il suit de vingt (20) ans de réclusion, lorsque la peine prévue est la réclusion à perpétuité, des deux tiers (2/3) de la peine prévue dans tous les autres cas». En cas de récidive, les peines prévues par la présente section sont portées au double, selon les dispositions de l'article 149 bis 12, alors que l'article 149 bis 13, énonce que «les poursuites pénales, pour les infractions prévues par la présente section, peuvent être engagées d'office par le ministère public». Le même article détaille que «l'Etat ou l'établissement de santé employeur, dans les infractions prévues par la présente section, peut se subroger aux droits de la victime pour demander réparation».

Ghardaïa Sept blessés graves dans une collision

Sept personnes ont été grièvement blessées dans un accident de circulation survenu hier près de Mansourah, à une soixantaine de kilomètres au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit à quelques 10 km de Mansourah, sur le tronçon de la RN-1 reliant Ghardaïa à El-Menea, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un véhicule

circulant dans le sens inverse, causant sept blessés souffrant de multiples traumatismes, a précisé la source. Les blessés (18 à 49 ans) ont été évacués à la polyclinique de «Ain-Lassig», structure sanitaire la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Espagne

L'exil de l'ex-roi Juan Carlos, fuite ou expulsion ?

L'ex-roi Juan Carlos, poursuivi par un scandale de corruption, a annoncé quitter l'Espagne afin d'aider son fils Felipe VI à préserver l'image de la monarchie mais les Espagnols se demandaient mardi s'il n'a pas voulu fuir ses responsabilités.

Par Marie Giffard

Les analystes estiment que l'ancien souverain aujourd'hui âgé de 82 ans, sous le coup d'une enquête mais pas inculpé, n'avait plus le choix, même si ce départ est mal perçu par le public. Les partis anti-monarchistes dénoncent une "fuite" honteuse.

Selon un sondage réalisé en ligne par le quotidien royaliste ABC, 68% des Espagnols jugent malvenue la décision de Juan Carlos de quitter l'Espagne. "Il aurait dû rester, c'est un peu honteux qu'il s'en aille", regrette Aranzazu Catalina, une madrilène de 43 ans interrogée par l'AFP au lendemain de l'annonce de l'exil de l'ex-Roi. Elle déplore la "si mauvaise image" que donne l'ancien souverain. Juan Carlos a annoncé lundi qu'il quittait le pays dans une lettre adressée à son fils, arguant vouloir lui "faciliter l'exercice" de ses fonctions "devant les conséquences publiques de certains événements passés de (sa) vie privée".

Juan Carlos faisait apparemment allusion à l'enquête ouverte contre lui en juin par la Cour suprême qui se penche sur d'éventuelles malversations de l'ancien monarque, mais uniquement pour des faits commis après son abdication en 2014 quand il a perdu son immunité. La justice suisse, elle, enquête sur une centaine de millions de dollars qui auraient été versés à Juan Carlos sur un compte en Suisse par l'Arabie saoudite en 2008.

UN ROI QU'ON JETTE DEHORS

Pour plusieurs spécialistes de la vie politique et de la royauté espagnoles, le roi n'a pas fui, comme l'en accusent les anti-monarchistes, mais a été contraint à l'exil. "Il s'agit d'un départ involontaire", affirme d'emblée Paloma Roman, professeur de Sciences Politiques à l'Université Complutense de Madrid. Selon elle, Juan Carlos Ier "a subi des pressions du gouvernement de son propre fils". "Felipe a toujours essayé d'amortir les coups" portés à la monarchie, éclaboussée par les scandales, relève-t-elle. Cette année, il avait déjà retiré à son père sa dotation annuelle puis a renoncé à son héritage. Pour Abel Hernandez, journaliste et auteur de plusieurs livres sur le roi, Juan Carlos s'en va sous le coup d'une pression "publique, médiatique, politique". "Ce n'est pas un roi qui fuit. C'est un roi qu'on jette dehors" et qui "part pour éviter que ses problèmes ne contaminent l'institution" royale, estime M. Hernandez.

PROTÉGER LA COURONNE

"De l'extérieur, cela peut être perçu comme une fuite, mais ça ne l'est pas. Jamais il ne s'enfuirait", renchérit le journaliste José Apezarena, auteur d'une biographie de Felipe VI. Lui aussi estime qu'il y avait "une pression politique de



plus en plus forte sur la Zarzuela (Maison Royale) à qui on réclamait de faire quelque chose pour faire taire les critiques, les soupçons etc". Pour José Apezarena, cet exil "ne règle rien, ne change rien" pour l'ex-roi mais bien pour Felipe VI. Pour Paloma Roman, ce départ était indispensable. "Un citoyen lambda impliqué dans des problèmes judiciaires se serait mis en retrait, aurait attendu que la tempête passe, dit-elle, mais là on parle (...) d'une personne qui a été chef d'Etat de ce pays et qui l'a trahi. Il doit s'en aller. Il aurait dû le faire il y a bien longtemps". Pour elle, l'ancien souverain qui a régné sur l'Espagne pendant près de 40 ans aurait dû le faire peu après son abdication en faveur de son fils en 2014, lorsque les soupçons montaient sur sa fortune opaque et ses relations étroites avec la famille royale saoudienne. Cela dit,

elle estime que le Palais royal a choisi le "meilleur moment d'un point de vue stratégique: en plein été, en plein réveil de l'épidémie de coronavirus (...). Ce passe inaperçu car le pays est pris dans d'autres soucis". Pour José Apezarena, Juan Carlos s'en va "quelque temps mais ne va pas s'installer pour toujours à l'étranger". Le journaliste reste persuadé qu'il honorerait une éventuelle future convocation judiciaire qui de toute manière n'interviendrait "pas avant de longs mois".

ILS SERAIENT EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, SELON LES MÉDIAS ESPAGNOLES

Des médias espagnols spéculaient mardi sur l'arrivée de l'ex-roi Juan Carlos en République dominicaine mais, depuis l'annonce la

veille de son départ en exil, le Palais royal s'est refusé à communiquer toute information. Toute la presse tenait pour acquis que l'ancien monarque, visé par une enquête pour corruption, a quitté le territoire bien que ni le Palais royal, ni le gouvernement ne l'aient confirmé. En Une du site internet du quotidien ABC, favorable à la monarchie, un article affirmait mardi que Juan Carlos, 82 ans, s'était rendu en République dominicaine. El Mundo et la Vanguardia lui ont emboîté le pas et écrivent qu'il a l'intention de résider quelque temps chez des amis dans ce pays des Caraïbes. Mais le journal en ligne El Confidencial écrit qu'il pourrait se trouver au Portugal, où il passe sa jeune enfance, mais aussi en France ou en Italie, où il a des parents. Le Palais royal s'est refusé à commenter ces spéculations. (AFP)

L'ONU avertit

Les conflits mondiaux aggravés par la crise économique due au Covid-19



Par Peter Hutchison

La pandémie de coronavirus aggrave la situation humanitaire dans les conflits les plus meurtriers de la planète et menace de provoquer une catastrophe économique qui pourrait être source de violences supplémentaires, préviennent experts et diplomates des

Nations unies. "Nous n'en sommes qu'au premier acte d'un drame assez long", analyse auprès de l'AFP l'expert en diplomatie Richard Gowan. En détournant l'attention et les ressources des grandes puissances trop occupées à combattre le virus sur leur sol, le Covid-19 met en péril de nombreux programmes d'aide et l'économie des pays déjà

meurtris par la guerre. "Il y a de fortes inquiétudes sur le fait que les répercussions économiques (de la crise du Covid-19) puissent engendrer plus de désordre, plus de conflits", avertit M. Gowan.

Pour cette raison, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait lancé en mars un plaidoyer en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Mais il a peiné à se concrétiser et en Libye et en Syrie, les combats font toujours rage. Et les mesures de confinement, qui ont un temps fait se terrer plus de la moitié de l'humanité chez elle, ont freiné les efforts des opérations de maintien de la paix et des ONG, et entravé des distributions cruciales d'aide. Au Yémen -- où se déroule selon l'ONU la pire crise humanitaire au monde -- les combats sont même en train de s'intensifier selon des diplomates, estimant que le pays est en chute libre. "Une fois de plus, la famine se profile. Une fois de plus, le conflit s'intensifie. Une fois encore, l'économie est en lambeaux et les agences humanitaires quasiment à sec. Et à cela s'ajoute désormais un nouveau problème: la propagation du Covid-19 est hors de contrôle", a déploré le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires Mark Lowcock la semaine dernière. Le diplomate britannique a indiqué au Conseil de sécurité de l'ONU que la pandémie de coronavirus avait fait chuter les envois de devises par les Yéménites de l'étranger, depuis longtemps une planche de salut pour l'économie du pays, de près de 70%. "Aidez le Yémen maintenant ou regardez-le tomber en ruines", a-t-il lancé. Le responsable onusien s'est aussi alarmé de l'état

de l'économie syrienne, déjà mise à mal par près de dix ans de guerre civile. Les mesures de confinement visant à endiguer la propagation de la pandémie ont, d'après M. Lowcock, contribué à la contraction du PIB syrien de plus de 7% cette année.

«SOMBRE ET DÉPRIMANT»

Selon des diplomates, la pandémie a aussi contraint les grandes puissances à diminuer le montant des aides envoyées dans les zones en proie à des crises humanitaires. En janvier, lors d'un sommet hébergé par l'Allemagne à Berlin, les dirigeants mondiaux s'étaient engagés à renoncer à toute interférence dans la guerre civile libyenne et à respecter enfin l'embargo sur les livraisons d'armes à la Libye, décreté par l'ONU en 2011. Mais le mois dernier, Antonio Guterres a estimé que cette ingérence avait atteint "des niveaux sans précédent" dans le pays, où Russie et Turquie soutiennent des camps rivaux. "Désormais l'attention de l'Allemagne est consacrée à relancer l'économie européenne", plutôt qu'à cette crise, analyse Richard Gowan, du centre de recherche International Crisis Group. Les experts gardent aussi un œil prudent sur la situation au Liban, plongé dans sa pire crise économique depuis des décennies, marquée par une dépréciation monétaire inédite, une hyperinflation, des licenciements massifs et des restrictions bancaires drastiques, qui alimentent depuis plusieurs mois la grogne sociale. "En somme, c'est un tableau assez sombre et déprimant", confie un diplomate. (AFP)

COMMUNICATION



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME « LOCATION VENTE »

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 19/DRO/AADL/2020 du 06/07/2020

REALISATION DE 1832 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », SITE 01 A LA WILAYA D'ORAN .

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 19/DRO/AADL/2020 du 06/07/2020 relatif à Réalisation De 1832 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Site 01 Wilaya D'Oran ; Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTC	Note Technique /100points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation De 1832 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Site 01 Wilaya D'Oran	SARL DEK IN SAN NIF 000731010906084	6 799 872 713,56	73.35	Seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et l'offre financière avantageuse	28

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage -El Hamma -Mohamed Belouizdad -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De l'AADL Oran

ANEPE N° 2031005185 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME « LOCATION VENTE »

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 16/DRO/AADL/2020 du 07/07/2020

REALISATION DE 1100 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », A LA WILAYA DE MASCARA .

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 16/DRO/AADL/2020 du 07/07/2020 relatif à Réalisation De 1100 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Wilaya de MASCARA ; Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTC	Montant Après Correction (Attribué) DA/TTC	Note Technique /100points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation De 1100 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Wilaya de MASCARA	SARL EL BAYRAK CONSTRUCTION NIF 000948016287336	4 081 954 019.84	4 081 954 019.83	81.10	Seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et l'offre financière avantageuse	30

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage -El Hamma -Mohamed Belouizdad -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De l'AADL Oran

ANEPE N° 2031005187 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME « LOCATION VENTE »

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 20/DRO/AADL/2020 du 06/07/2020

REALISATION DE 1833 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », SITE 02 A LA WILAYA D'ORAN .

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 20/DRO/AADL/2020 du 06/07/2020 relatif à Réalisation De 1833 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Site 02 Wilaya D'Oran ; Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTC	Note Technique /100points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation De 1833 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », Site 02 Wilaya D'Oran	SARL DEK IN SAN NIF 000731010906084	6 803 213 634 ,46	72,10	Seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et l'offre financière avantageuse	28

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage -El Hamma -Mohamed Belouizdad -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De l'AADL Oran

ANEPE N° 2031005188 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME « LOCATION VENTE »

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 23/DRO/AADL/2020 du 02/07/2020

REALISATION DE 1250 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », WI LAYA DE SIDI BEL ABBES .

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 23/DRO/AADL/2020 du 02/07/2020 relatif à Réalisation De 1250 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », WI LAYA DE SIDI BEL ABBES . ; Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTC	Note Technique /100points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation De 1250 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires », WI LAYA DE SIDI BEL ABBES .	SARL DEK IN SAN NIF 000731010906084	4 637 674 214 ,43	70.40	Seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et l'offre financière avantageuse	24

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage -El Hamma -Mohamed Belouizdad -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De l'AADL Oran

ANEPE N° 2031005186 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 24 /2020

N° de l'opération : NE.5.622.1.262.027.61

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation d'un primaire type D au niveau de côte 100 habitats LLV et 1850 habitats LPL à route tougourt à Messaad (les cités intégrées 2019)

- Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03 ou plus activité principale bâtiment avec présentation au moins une attestation de bonne exécution des travaux de construction (bâtiments ou équipements) de 30.000.000.00 DA durant les dernières années (-2016-2017-2018 2019-2020) et une moyenne du bilan financier pour les années 2016/2017/2018 ou /2017/2018/2019, égale ou sup à 20.000.000.00 Da. Pour soumissionner .

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés (Direction des équipements publics) cité berbih Djelfa .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature. L'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la

Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention ' dossier de candidature' 'Offre technique'. Ou 'offre financier' selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comporte la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres 'appel d'offres N : L'objet de l'appel d'offres'

Cette enveloppe principale abritera 03 autres enveloppes scellées identifiées

1) Offre du candidature abritera les pièces suivantes :

- 1) Déclaration de la candidature (cachée et datée et paraphée).
- 2) Certificat de qualification catégorie demandée.
- 3) Statuts de l'entreprise.
- 4) La déclaration de probité (cachée et datée et paraphée)..
- 5) Moyens Matériels.
- 6) Moyens humains.
- 7) Références de l'entreprise.
- 8) Bilan financier des années demandées
- 9) Planning des travaux (cachée et datée et paraphée).
- 10) DEPOT des comptes sociaux valide 2020 ou 2019
- 11) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou. Le cas échéant des sous -traitants.
- 12) Registre de commerce électronique.

2) Offre technique abritera:

- 1/Le cahier des charges portant à la dernière page. La mention manuscrite - lu et accepté.
 - 2/La déclaration à souscrire
 - 3/ Mémoire technique.
- 3) Offre financière** abritera:

lettre de soumission +BPU +Devis

L'offre devra être déposé dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics -DEP- service des marchés Cité BENREBIH Djelfa

La durée de préparation des offres est fixé à 10 jours, La date de dépôt des offres est fixée au 10 ème jour de 8 h à 14 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des équipements publics

La durée de validité des offres est fixé à 100 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Ressources en Eau

Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

SEOR – SPA

Centre opérationnel

Département contrats et marchés

05 ; Rue Des Frères Bouchakour - Oran

NIF : 000831010963259

AVIS d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N°10/ SEOR / 2020

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

Le présent appel d'offres s'adresse exclusivement aux entreprises exerçant sur les équipements électriques de transformation de courants électriques alimentant les stations de relevage et de pompage.

Les soumissionnaires, dans le cadre de groupement d'entreprises, doivent intervenir sous la forme de groupement solidaire et le chef de file doit être majoritaire

Avant pour objet Travaux de maintenance des équipements HTA/BT des postes de transformateurs au niveau des stations de relevage de la wilaya d'Oran

La liste sommaire des pièces exigées devra comporter trois (03) offres candidature, technique et financier

1- dossier de candidature :

- 1- Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- 2- Déclaration de probité ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée

Pour l'intégralité des pièces exigées se conformer à l'article 06 Du cahier des charges.

2- L'offre technique doit comprendre notamment :

- Le cahier des charges, paraphé et signé portant la mention « lu et accepté ».
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée (sous peine de rejet).

3- L'offre financière :

- la lettre de soumission datée et signée
- Etat de taux des garanties (selon modèle ci-joint dûment renseignée, datée et signée)
- La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou la presse nationale.
 - Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures à l'adresse indiquée ci-dessus. Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de Préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges doivent être déposées à l'adresse ci-dessus sous trois enveloppes fermée et cachetée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRE N°10/SEOR/2020

« Travaux de maintenance des équipements HTA/BT des postes de transformateurs au niveau des stations de relevage de la wilaya d'Oran»

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des marchés»

Chaque pli devra contenir trois (03) enveloppes distinctes, l'une relative au dossier de candidature, l'offre technique et l'autre à l'offre financière.

Le cahier des charges précisant les conditions et modalités de soumission peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant de cinq mille dinars (5000,00DA) par un chèque ou un virement au compte de SEOR-spa N° RIB : 00300949000108630089, auprès La Banque de L'Agriculture et du Développement Rural – Badr., Agence N°114, rue LARBI BEN M'HIDI -31000 Oran.

AIN DEFLA

Incendies de forêts : la Protection civile mise à rude épreuve



Une série de feux de forêt ont mis les équipes de la Protection civile à rude épreuve, ces derniers jours, à Ain Defla, et qui luttent inlassablement, depuis le 30 juillet dernier, contre des incendies qui se sont déclarés dans 3 forêts, dont les plus importants sont situés dans la zone-est de la wilaya, a-t-on appris lundi du chargé de la communication à la direction locale de ce corps constitué. Incontestablement, le feu le plus ravageur, celui qui s'est déclaré dimanche dans la forêt de Ain N'sour, relevant de la commune de Ain Torki, limitrophe de celle de Miliana, a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, faisant état de la mobilisation de 40 éléments de différents

grades, dotés d'un important matériel, travaillant sous l'oeil averti du directeur local de ce corps constitué. Le même officier a toutefois noté qu'au regard de l'envergure de l'incendie, il a été fait appel aux colonnes mobiles de la Protection civile des wilayas de Tipaza, Médéa et Blida (en sus de celle d'Ain Defla), soutenues par des moyens aériens (un hélicoptère). « L'intervention des équipes des sapeurs-pompiers est difficile en raison de la grande chaleur qui sévit sur les lieux de l'incendie mais, également, à cause des vents et du terrain accidenté », a-t-il relevé, faisant état de gros efforts déployés pour éteindre le feu qui a failli atteindre des groupements d'habitations. Les autres

forêts concernées par les incendies sont celles de Chaïba (Hammam Righa) et Sidi Youcef (Belaâs), a détaillé le capitaine Hamdi, signalant que la vigilance sera de mise même après la maîtrise des sinistres car, a-t-il insisté, « un feu mal éteint peut ressusciter par endroits sous l'effet des vents ». Au total, 30 interventions se rapportent à la lutte contre les feux de forêt ont été effectuées par la Protection civile depuis le 30 juin à ce jour, sur le territoire de la wilaya d'Ain Defla, a-t-il fait savoir, faisant état de plus de 160 ha de couvert végétal partis en fumée. « Une fois les feux de forêts cités antérieurement totalement maîtrisés, les pertes devraient avoisiner les 200 ha », a déploré le même officier.

BEJAÏA

Plus de 2.500 ha de végétation brûlés depuis juin dernier

Plus de 2500 ha de végétation, toutes essences confondues, et 300 ha d'arbres fruitiers, notamment des oliviers et des figuiers, ont brûlé depuis le début du mois de juin (coïncidant avec le début de la saison estivale) à Bejaïa, selon un bilan de la Protection civile, établi, au 31 juillet. Pas moins de 700 feux ont été déplorés, durant ce laps de temps, nécessitant pour leur extinction, des moyens inhabituels, a-t-on précisé, indiquant que pour ce faire, il a fallu engager les effectifs de toutes les unités implantées sur le territoire de la wilaya, trois colonnes mobiles dont une dépêchée depuis Bordj Bou Arredj, et la mise en action de moyens héliportés, notamment deux hélicoptères mobilisés en

quasi-permanence par le groupement aérien de la Protection civile d'Alger ainsi que l'envoi sur les lieux des sinistres plus de 1.000 engins d'extinctions.

C'est dire l'ampleur et l'intensité des feux, dont certains à l'instar de ceux de Fenaïa, Imaarathene, Adekar, Afkadou et Toudja, ont été aussi dévastateurs que spectaculaires.

A Toudja, les flammes, après avoir calciné la végétation ont failli brûler tout le village de Bouhatem, sauvé en extrémes, dimanche en fin de journée, grâce à l'action aérienne remarquable des pilotes de la Protection civile. Les secours terrestres, ont eu toutes les peines à accéder sur ce site montagneux fortement accidenté et qui ont dû

se maintenir à une distance mesurée face au feu, qui dans sa progression à furieusement tout carbonisé. En fin de l'opération, les riverains par centaines et les secouristes ont dû lâcher un grand 'ouf' de soulagement, et faire montre de leur grande émotion, en allant enlacer de bonheur tous les soldats du feu, suintant de sueur et de suie. Ces dernières 48 heures, ce sont près de 60 départs de feu qui ont été enregistrés et des centaines d'hectares brûlés. Et ce lundi n'a pas dérogé à la triste situation en apportant son lot de détresse à la flore et à l'environnement de la wilaya. Plus de 11 feux importants, plus de 2 ha de dégâts ont en effet éclos n'épargnant aucun massif.

TIZI-OUZOU

Des travailleurs réclament le versement de leurs salaires

Des travailleurs de l'Entreprise des Travaux publics, travaux hydrauliques et bâtiment GESI-TP, employés à Tizi-Ouzou, ont demandé, lundi, le versement de six mois de salaires et de deux mois de congé, impayés. Les travailleurs de cette Société par actions (de droit public) filiale du groupe GITRAMA, qui ont obser-

vé un sit-in devant le siège de la wilaya, se sont plaints du « non versement par cette même entreprise, de six mois de salaire » ainsi que « deux mois de congé annuel de 2018 et 2019 ». Ils ont aussi sollicité le wali, Mahmoud Djamaâ, à l'effet de faire parvenir leur « cri de détresse » au ministre des Travaux publics, afin de pren-

dre en charge leurs préoccupations. Contacté par téléphone, la société GESI-TP a indiqué à l'APS, qu'elle a procédé lundi dernier, au versement de deux salaires, ceux des mois de janvier et mars (le mois de février ayant été versé précédemment), rassurant les travailleurs que les autres paies seront virées prochainement.

ALGER

Trafic de faux billets sur Facebook : démantèlement d'un réseau

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel, composé de 4 individus, proposant, à des fins d'escroquerie, la vente de faux billets en monnaie nationale sur les réseaux sociaux, indique lundi un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté d'Alger ont traité une affaire de vente, à des fins d'escroquerie de faux billets en monnaie nationale (catégorie 2.000 DA) qui s'est soldée par l'arrestation de 4 suspects et la saisie de plusieurs objets, dont un véhicule touristique, précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment la vente de « faux » billets de 2.000 DA sur les réseaux sociaux, les éléments de la Police judiciaire ont remarqué un individu proposant sur une page Facebook, utilisée sous un pseudonyme, la vente de faux billets en monnaie nationale.

Suite à cette découverte, un plan bien ficelé a été mis en place ayant permis l'arrestation du concerné et de 3 autres individus et la saisie du téléphone portable du principal suspect, d'un faux billet (catégorie 2.000 DA) présenté comme spécimen, d'une enveloppe contenant des mouchoirs en papier parfumés comme étant des billets de 2.000 DA afin de dupper la « victime » à délester de son argent et ses objets. L'opération a donné lieu également à la saisie d'un véhicule touristique utilisé dans les déplacements des suspects, dont

la dernière « victime » avait été délestée de 30.000 DA, d'après les aveux de l'un d'eux, ajoute la même source qui précise que le 4^{ème} suspect a été arrêté en possession d'un morceau de drogue.

Par ailleurs, la Sûreté de la wilaya d'Alger fait état d'une seconde affaire de démantèlement d'une association de malfaiteurs spécialisée dans le transport, l'écoulement et le trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes avec port d'armes blanches, de type 6, sans justificatif légal. Quatre suspects ont été arrêtés et 200 g de cannabis et 300 comprimés psychotropes saisis, indique la même source dans un communiqué. L'affaire a été traitée par les éléments de la 6^{ème} Sûreté urbaine de Sebala, suite au contrôle, dans un carrefour de 2 individus à bord d'un motorcycle. L'opération a donné lieu à la saisie de 200 g de drogue et 300 comprimés psychotropes.

L'enquête qui a révélé que les 2 individus étaient des repris de justice a permis l'identification de 2 autres mis en cause. La perquisition du domicile de l'un de ces derniers, à l'appui d'un mandat a permis la saisie de 60 comprimés psychotropes, d'un flacon de produit anesthésiant, d'un couteau et d'une somme de 15.000 DA issus du trafic de ces substances toxiques, ajoute le communiqué. Une fois les procédures légales parachevées, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

BEJAÏA

Grève au port : 700 millions de dinars de manque à gagner

Le port de Bejaïa, paralysé par une grève de ses travailleurs depuis une quinzaine de jours, accuse un manque à gagner cumulé de l'ordre de 700 millions de dinars et fait face à une facture de surestées de l'ordre de 1 million de dollars, a indiqué à l'APS, le P-DG de l'entreprise portuaire de Bejaïa (EPB), Halim Kasmi. M. Kasmi a expliqué cet état de fait par l'arrêt de l'essentiel des activités de la plate-forme et le déroutage de beaucoup de navires prévus à destination, vers les ports environnants. « Seules les activités inhérentes au trafic des hydrocarbures et des produits parapétroliers continuent à être assurées », a-t-il précisé, ne cachant pas, néanmoins, son appréhension de voir les « choses se compliquer davantage, si d'aventure le mouvement venait à perdurer ». « C'est la stabilité même de l'entreprise qui est en jeu », a-t-il déploré. Afin d'éviter, un tel scénario catastrophe, un nouvel appel, enjoignant les travailleurs grévistes à reprendre leur travail, a été relancé lundi. Des garanties, dans ce sillage ont été données pour apaiser le climat de tension et de méfiance régnant. Et parmi elles, figure, notamment la suspension des sanctions financières et disciplinaires décidées antérieurement à l'encontre de certains grévistes. Un communiqué émis, dimanche dernier, portant la signature du P-DG de l'EPB, n'exclut pas, en revanche de prendre, le cas échéant, des décisions radicales pouvant aller jusqu'au « licenciement sans préavis, ni indemnités », menaçant dans la foulée, « toute personne qui ten-

terait d'empêcher la reprise du travail, de poursuites pénales ». La situation est jugée, en effet, grave car « elle menace autant l'entreprise que le gagne-pain des milliers de citoyens qui en dépendant », souligne le même document. Pour l'heure, les choses avancent laborieusement et se caractérisent par des rencontres tous azimuts visant chacune à aider, autant que faire se peut, à aplani les différends et à rapprocher les positions. Ainsi les syndicalistes qui réclament mordicus, « le départ » de leur P-DG, accusé de « mauvaise gestion » ont rencontré le wali pour lui expliquer de vive voix leur motivation. L'administration, qui rejette leurs accusations, jugées fallacieuses, avance, en contrepartie, un bilan public plutôt encourageant. Alors que la Fédération nationale des travailleurs des ports algériens (FNTPA) s'est désolidarisée du syndicat local, jugé « rigide » dans ses positions notamment celui du maintien de la grève, une commission de médiation de 'Serport', (autorité centrale des infrastructures portuaire du pays) a été nommée, ce lundi à Bejaïa, avec l'objectif évident d'y apporter son concours. En fin d'après-midi, le statu quo était encore de mise, a confié à l'APS M. Kasmi, qui note néanmoins, qu'un consensus général entre syndicat et direction générale s'est dégagé et portant sur la nécessité de reprendre rapidement le travail. Mais à fin de la réunion, les signes d'une reprise éventuelle peinaient à poindre sur le terrain, rompant ainsi le charme de cet ultime round de discussions.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h18	Dohr 12h54	Assar 16h42	Maghreb 19h53	Icha 21h23
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



EL TARF

**Impliquées dans des incendies,
3 personnes sous mandat de dépôt**

A. Ouélaa

Six pyromanes habitant El Tarf, dont un mineur âgé de 14 ans, ont été arrêtés par les éléments de la gendarmerie du Groupement d'El Tarf. C'est suite à d'intenses investigations, avec mobilisation des services du renseignement.

ment que les gendarmes sont parvenus à identifier puis à arrêter dans la commune de Aïn Kerma, ces personnes impliquées dans le déclenchement de plusieurs incendies qui ont ravagé des dizaines d'hectares, des vergers et un grand nombre d'ovins ayant péri durant ces feux. A cela s'ajoute une vingtaine de familles déclarées sinistrées suite aux dommages causés par les flammes à leurs baraqués. Présentés devant le tribunal de Bouhadjar territorialement compétent, trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, deux autres placés sous contrôle judiciaire et le mineur a été remis à ses parents.

Six trafiquants de drogue arrêtés

Dans deux affaires distinctes, les services de police relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont arrêté, au niveau de la localité de Sidi Belgacem, six individus en possession de drogue et de psy-

chotropes. Dans la commune de Chébaïta Mokhtar, précisément à la RN 16 A, suite au contrôle d'un véhicule, 120 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies. Les mis en cause dans l'affaire de

la drogue et des psychotropes seront déférés devant le tribunal d'El Tarf et la personne qui transportait les boissons alcoolisées a fait l'objet d'un PV qui sera adressé à la justice.

A. Ouélaa

Eradication de 130 points de vente informels

Quelque 130 points de vente informels ont été éradiqués, à travers différentes localités de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, mis en place durant la fête de l'Aïd El Adha, a indiqué, lundi, le chargé de la communication auprès de la sûreté de wilaya. Multipliant leurs sorties de contrôle sur terrain, notamment durant la dernière semaine précédant la célébration de cet événement religieux, les éléments de police relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont procédé à l'éradication de

ces points noirs où une gamme de produits spécial Aid était proposée aux consommateurs, sans aucun respect des mesures de protection contre ce virus. Des couteaux, de l'aliment de bétail ainsi que divers ustensiles de cuisine ou servant à dépecer la carcasse, ont été saisis chez ces vendeurs conjoncturels qui les avaient exposés, a-t-on détaillé, sans aucun respect des normes d'hygiène requises et favorisant, en revanche, les sources de contagion au coronavirus, avec l'absence de la distanciation physique ou le port de masque de protection. Une dizaine de brigades

du service de l'environnement et l'urbanisme relevant de la sûreté de la wilaya d'El Tarf a été mobilisée durant les deux jours de la fête de l'Aïd El Adha, dans le cadre du suivi de l'état d'application des mesures de prévention lors de l'abattage rituel du mouton, a-t-on fait savoir de même source. Les brigades se sont déployées durant cette période de fête à vérifier l'état de suivi de ce dispositif préventif auprès des vétérinaires réquisitionnés pour la circonstance, tout en fournissant conseils et orientations aux citoyens, a-t-on conclu.

TÉBESSA

Un mort dans une rixe, 3 individus sous les verrous

Ali Chabana

Pour meurtre volontaire et pré-médité, coups et blessures par arme blanche, 7 personnes ont été présentées devant la justice où le juge d'instruction ordonna l'incarcération de 3 d'entre elles, au moment où 4 autres mis en cause impliqués dans cette affaire de crime ont été placés sous contrôle judiciaire. Le crime en question a eu comme théâtre la cité minière

d'Ouenza, située à 90 km au nord de Tébessa. Ce jour-là et au cours d'une patrouille, les forces de police avaient été attirées par une rixe, les policiers intervinrent et arrêtèrent deux personnes, tandis que d'autres belligérants avaient pris la fuite. Le même jour, un jeune de 26 ans se présenta à la police de la sûreté de la daïra pour signaler que son frère avait été grièvement blessé à la tête et qu'il se trouvait inconscient au bord de la

route, la victime avait été agressée par un groupe de personnes, des proches entre eux. El lui-même avait tenté de porter secours à son frangin, sauf que les agresseurs l'ont menacé et tabassé. Les forces de l'ordre se déplacent aussitôt sur les lieux, en compagnie de la protection civile, afin d'évacuer le blessé vers l'hôpital de la ville. Son état jugé critique, la victime fut transférée au CHU d'Annaba, où elle succomba à ses graves blessures.

ANNABA

**Agression aux urgences médicales :
2 mandats de dépôt**

Deux (2) personnes ont été placées lundi sous mandat de dépôt à Annaba pour agression sur le personnel du service des urgences médicales de l'hôpital Ibn Sina, a-t-on appris du parquet près la cour de justice d'Annaba. Les arrêtés de mandat de dépôt ont été prononcés après la comparution

lundi des deux interpellés, âgés de 22 et 28 ans, devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba sous le chef d'accusation «d'agression contre des staffs médicaux et paramédicaux pendant l'exercice de leurs fonctions».

Les deux interpellés qui sont deux frères ont, à la suite du dé-

cès de leur autre frère, agressé par des coups, dimanche dernier, un médecin et deux infirmiers au service des urgences de l'hôpital Ibn Sina causant un état de confusion et de panique au sein du service, est-il indiqué. Les deux interpellés seront jugés le 9 août courant, est-il encore souligné.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

**Incubateur des projets technologiques :
entrée de 5 entreprises**

Cinq (5) entreprises de jeunes actant dans le domaine de la connaissance sont entrées en activité au sein de l'incubateur des projets technologiques à la zone industrielle de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris lundi des responsables de cet incubateur.

Ces entreprises créées par des jeunes diplômés universitaires activent dans les secteurs de l'environnement, la prévention industrielle et la programmation, selon la même source. «Les propriétaires de ces entreprises sont des jeu-

nes animés par la volonté de créer leurs propres micro-entreprises et qui ont bénéficié de l'accompagnement nécessaire depuis la conceptualisation de leurs projets puis leur incubation et enfin leur concrétisation effective», a ajouté la même source.

L'incubateur des projets technologiques de jeunes dont le siège se trouve à la zone industrielle de Bordj Bou Arréridj constitue une pépinière à vocation régionale qui offre bureaux, espaces et formation pour près de 60 porteurs de projets. L'incubateur dispose aussi d'une annexe au sein de l'université Bachir El Ibrahimi, capable de parrainer autant de projets, est-il noté. Lors de la dernière visite du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid, les autorités locales de Bordj Bou Arréridj ont exprimé leur disposition à encourager et soutenir les porteurs de projets innovants à l'exemple du tri sélectif des déchets.

SÉTIF

**Prochaine attribution
de 2.600 logements**

Un quota de 2.600 logements de diverses formules sera distribué «avant fin août courant» dans la wilaya de Sétif, à l'occasion du 65e anniversaire de l'offensive du 20 Août 1955, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ces logements dont la réalisation «obéit aux normes de qualité et aux attentes des citoyens» sont répartis sur plusieurs communes et contribueront à réduire le taux d'occupation moyen par logement dans la wilaya, selon la même source. Ce quota se compose de 600 logements publics locatifs (LPL) à Aïn Arnet (370 unités), Aïn Roua (105), Béni Oussine (75) et Herbil (50) ainsi que de 756 logements promotionnels aidés (LPA) dont 546 sur les deux sites Abi Ali et El Hidhah de la ville de Sétif,

130 à Aïn Arnet, 30 à Guidjel et 50 à El Eulma, a-t-on précisé. A cela s'ajoutent 1.200 logements location-vente AADL répartis sur les communes de Saleh Bey, Aïn Arnet et Ras El Ma ainsi que 47 aides au logement rural à Beidha Bordj, Ouled Tebbane et Mouawiya.

La wilaya de Sétif a bénéficié, au titre du dernier programme quinquennal 2015/2019, de 64.000 logements de diverses formules dont 40.000 terminés, selon les données de la direction locale du logement. L'année 2019 a connu la distribution de 7.768 unités à l'occasion des fêtes nationales et religieuses dont 2.303 LPL, 905 logements promotionnels aidés (LPA) dont 546 sur les deux sites Abi Ali et El Hidhah de la ville de Sétif, 130 à Aïn Arnet, 30 à Guidjel et 50 à El Eulma, a-t-on précisé. A cela s'ajoutent 1.200 logements location-vente AADL répartis sur les communes de Saleh Bey, Aïn Arnet et Ras El Ma ainsi que 47 aides au logement rural à Beidha Bordj, Ouled Tebbane et Mouawiya.

ILLIZI

Aides médicales à l'initiative d'une association

L'établissement public de santé de proximité d'In Amenas (Illizi) a réceptionné lundi des aides médicales dans le cadre d'une action de solidarité initiée par l'association caritative «Ahabab El-Morid» de Mekhadma (Ouargla). Visant à contribuer aux efforts de lutte contre la Covid-19, ce lot d'équipements est composé de moyens de protection, notamment des combinaisons, des masques et gants destinés au personnel soignant, ainsi que des produits de désinfection, a pré-

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre des initiatives citoyennes visant à soutenir le secteur de la santé dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, a-t-il souligné.

Opérations de désinfection de lieux et édifices publics

Plus de 1.840 opérations de désinfection de lieux et édifices publics ont été menées à travers la wilaya d'Illizi par les services du secteur de l'environnement, dans le cadre du programme de lutte contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi du directeur local du secteur de l'environnement. Lancée en mars dernier, l'opération a touché les sites d'habitation, les espaces commerciaux et les lieux publics, en plus de 480 établissements et administrations publics, tels que les bureaux de poste, les administrations et les structures de santé, pour préserver à la fois la santé de leurs travailleurs et du public, a précisé à l'APS Laïd Mansour.

Dans le même sillage sera entamée, la semaine prochaine, une campagne de désinfection ciblant plus de 20 établissements éducatifs retenus comme centres d'examen de fin de cycles scolaires pour l'année 2020 à travers la wilaya, en vue de permettre le déroulement de ces échéances scolaires dans de bonnes conditions, a révélé M. Mansour. Aussi, dans le but de préserver l'environnement et éviter les rejets anarchiques des déchets ménagers et des déchets découlant des sacrifices de moutons de l'Aïd El-Adha, les mêmes services ont procédé, en coordination avec les collectivités locales, à la répartition de quelque 300 bennes à ordures à travers les zones urbaines et d'habitation, afin de préserver le milieu et la santé publics, a-t-il également fait savoir.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

15 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h06	Dohr 12h40	Assar 16h28	Maghreb 19h39	Icha 21h08
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Université Oran 2 «Mohamed Benahmed» Dernière ligne droite avant la reprise

Houari Barti

A l'instar de toutes les universités du pays, l'Université Oran 2 « Mohamed Benahmed » de Belgaïd, la plus importante en terme d'effectifs sur les trois universités de la wilaya, se prépare à la reprise de l'année universitaire 2019-2020, interrompue dans le cadre des mesures préventives adoptées par les pouvoirs publics pour limiter la propagation du Covid-19.

Prévue le 23 août prochain, cette reprise devra obéir, tel que préconisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à des plans de protocoles respectant les conditions de prévention sanitaire, spécifiques à chaque faculté et institut supérieur relevant de la dite université. Ainsi, et comme chaque mardi, la cellule installée au niveau de l'Université Oran 2, avec pour mission première d'élaborer et valider ces plans de protocoles de clôture de l'année universitaire 2019-2020 et de la rentrée 2020-2020, s'est réunie hier pour la quatrième semaine de suite, sous la présidence du

recteur de l'université et en présence du secrétaire général et des vice-recteurs de l'université, des doyens et directeurs d'institut et des représentants des travailleurs et des étudiants.

Selon Mme Hind Belkhir, vice-recteur chargée des relations extérieures, « un grand travail a déjà été réalisé dans l'objectif de préparer cette reprise. L'ensemble des facultés et institut de l'université ont finalisé leurs plans de protocoles qui sont désormais remis à la Direction des œuvres universitaires (DOU). La réunion prévue mardi prochain devra permettre de finaliser les scénarios de reprise pour chaque faculté et institut ». La Direction des œuvres universitaires aura la lourde tâche de prendre en charge les volets relatifs à l'hébergement, la restauration et le transport des étudiants, externes en particulier, avec tous ce que ces volets impliquent comme mesures préventives pour éviter la propagation du Covid-19.

Selon Mme Belkhir, la prise en charge des étudiants externes (hors wilaya) avec tout ce qu'elle implique comme mesures préventives spéciales se pose tout parti- culièrement pour l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle qui compte pas moins de 700 étudiants, et pour les départements d'allemand et d'espagnol dont les effectifs étudiantins sont composés à hauteur de 70 et 80% d'étudiants externes.

A noter que cette question dépendra également de la levée des restrictions relatives aux déplacements inter-wilayas qui devra intervenir dans les prochains jours. Aussi, et selon le vice-recteur chargée des relations extérieures de l'Université Oran 2, l'ensemble des facultés et instituts de l'Université Oran 2 seront dotés d'un budget spécial pour leur dotation en bavettes, en gel hydroalcoolique et des thermomètres pour contrôler les étudiants et personnels présentant des symptômes de fièvre.

Il est à notre enfin que l'Université d'Oran 2 « Mohamed Benahmed » compte un effectif composé de quelque 26.000 étudiants, près de 1.000 enseignants et pas moins de 700 ATS (Administratifs, techniques et de service) réparti sur cinq facultés et un institut supérieur.

USTOMB et Tosyali Holding Algérie Vers la mise en place de formations professionnalisantes

S. M.

Le groupe Tosyali Iron and Steel, société turque de droit algérien, vient de s'engager à relancer la collaboration avec l'Université des sciences et de la technologie d'Oran 'Mohamed Boudiaf' (USTO MB) pour la mise en place de formations professionnalisantes « qui pourraient apporter de nouvelles opportunités aux étudiants de cet établissement universitaire et particulièrement ceux du département de Métallurgie », révèle le vice-recteur chargé de la communication et porte-parole de l'USTO-MB.

Cette annonce fait suite à la visite d'une délégation du groupe Tosyali-Algérie, au site de la faculté de Génie mécanique (ex-IGC-MO). La délégation composée de M. Ibrahim Elciboga (directeur général), M. Murat Ozdemir (directeur d'usine) et M. Mohammad Siddiqui (directeur de DRI/Pellet) était accompagnée du directeur de l'Industrie et des Mines de la wilaya d'Oran, M. Farid Djaballah. « Après avoir assisté à une présentation

sur l'USTO-MB-, ses structures, ses formations, ses profils de recherche, ses partenariats, ainsi que son engagement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, la délégation s'est rendue à l'atelier de la microfonderie, où s'est tenue une discussion entre les différentes parties sur un éventuel projet en collaboration entre ce géant de l'industrie sidérurgique et l'USTO-MB. Cette collaboration pourrait s'établir autour du renforcement de l'activité de la microfonderie et la mise en place de formations professionnalisantes, qui pourraient apporter de nouvelles opportunités aux étudiants de l'USTO-MB- et particulièrement ceux du département de Métallurgie », révèle le vice-recteur chargé de la communication et porte-parole de l'USTO-MB.

Le complexe Tosyali de Béthioua, dont l'investissement s'élève à 400 millions USD, s'étend sur 30 ha, dont 19 bâtis. Dotée d'une technologie de pointe, cette usine est la première aciéries opérationnelle à posséder un four à arc électrique en Algérie.

Covid-19

Partenariat entre «CET Oran» et l'USTO pour la fabrication de visières

L'EPIC «CET Oran» qui gère les centres d'enfouissement techniques de la wilaya, lancera demain mercredi un partenariat avec l'Université des sciences et des technologies d'Oran (USTO) «Mohamed Boudiaf», consistant à la fabrication de visières à usage hospitalier, qui seront offerts à titre gracieux aux personnels établissements de la santé de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès des initiateurs.

Le partenariat unira les efforts de l'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), «CET Oran», versé dans la récupération des déchets recyclables depuis des années, qui four-

nira la matière première, le PET (plastique transparent) en l'occurrence, et la plateforme technologique de l'USTO-MB, qui s'est distinguée depuis le début de la pandémie par les actions de solidarité en faveur des équipes médicales, et qui prendra en charge la fabrication des visières.

Il s'agit de visières réutilisables fabriquées entièrement en plastique, a précisé la directrice de l'EPIC «CET Oran» Dalila Chellal, ajoutant que le «PET» qui sera utilisé dans la fabrication de ces visières est issu de la récupération.

Le partenariat de l'EPIC CET Oran et la plateforme technologique de l'USTO se veut durable, avec plusieurs autres projets qui sont encore en phase d'étude, a souligné la même responsable.

Le partenariat unira les efforts de l'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), «CET Oran», versé dans la récupération des déchets recyclables depuis des années, qui four-

nit pour sa part la responsable du département de récupération à la l'EPIC, Amina Moghrabi, ajoutant que les 5.000 visières sont suffisantes pour couvrir les besoins des professionnels de la santé de la wilaya d'Oran, et bien plus.

«Tout professionnel de la santé, muni d'une carte professionnelle, peut récupérer son masque du centre de tri de la ville nouvelle (M'dina J'dida)», a précisé Mme Moghrabi.

Le partenariat de l'EPIC CET Oran et la plateforme technologique de l'USTO se veut durable, avec plusieurs autres projets qui sont encore en phase d'étude, a souligné la même responsable.

Sidi Ghalem

Des puits pour améliorer l'alimentation en eau potable

Le village de Sidi Ghalem relevant de la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran) a bénéficié d'une opération de réalisation de puits visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable au profit de ses habitants, a-t-on indiqué dans un communiqué publié lundi par les services de la wilaya. Les autorités locales ont inscrit un projet portant sur la réalisation de deux puits au niveau de la région de Tafraoui avec le transfert de l'eau sur 10 kilomètres jusqu'au village de Sidi Ghalem et sur la réalisation deux stations de pompage.

Ce projet, dont le cahier des charges est en cours d'établissement permettra, une fois concrétisé dans un avenir proche, d'améliorer l'alimentation en eau potable à Sidi Ghalem.

Les services de la wilaya ont souligné, selon le communiqué, que la nature de la région et sa position géographique n'ont pas permis de trouver une source permanente d'eau potable pour le village.

Dans le cadre de la prise en charge des zones d'ombre dans les différentes communes de la wilaya, Sidi Ghalem a enregistré dernièrement plusieurs actions pour améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment pour ce qui est de l'AEP. Le village s'est doté de camions citernes de la société SEOR pour garantir en permanence l'alimentation en eau potable de la population, en plus de la réalisation d'un puits artésien au niveau de cette localité afin de renforcer le système d'AEP.

16 ha de forêt partis en fumée depuis le 1^{er} juin



B. M.

Après l'incendie qui s'est déclaré à la 'Montagne des Lions', le 25 juillet dernier et qui a ravagé 8 ha de forêt, les 2 jours de l'Aid ont aussi été marqués par des incendies qui se sont déclarés dans plusieurs communes, causant des dégâts importants au patrimoine forestier. Même si les causes de ces incendies n'ont pas encore été déterminées, la conservation des forêts d'Oran tire la sonnette d'alarme et pointe du doigt les incendies volontaires et le manque de civisme de citoyens qui mettent en péril le domaine forestier dont une partie part en fumée chaque année. Selon un responsable à la Conservation des forêts, du 1^{er} juin à ce jour, plus de 48 ha de forêt, maquis et broussailles, ont été ravagés par le feu dans plusieurs communes, dont Arzew,

Pour les feux déclarés, les 48 agents de la Conservation des forêts accompagnés des brigades mobiles font une intervention primaire pour éteindre le feu mais le reste du travail est effectué par la Protection civile qui dispose de moyens pour les grandes opérations.

Séisme de 3,5 degrés à Oran

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 23h16 (heure locale) dans la wilaya d'Oran, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique

sique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au Nord de Ain Kema dans la même wilaya, précise la même source.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Zouaoui Arbi, 68 ans, Tiaret
Mekia Benaouda, 90 ans, Sidi Chahmi
Zafar Yamina, 70 ans, Oran
Arbaoui Yamina, 72 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h38	Dohr 13h09	Assar 16h56	Maghreb 20h07	Icha 21h35

TIARET

La ville n'aura pas son tramway

El-Houari Dilmi

C'est désormais une «affaire classée» : la capitale des Hauts plateaux de l'Ouest n'aura pas son tramway. En projet depuis près d'une dizaine d'années, et après une longue étude confiée à un bureau d'études relevant de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et déclinée en trois phases, ce qui devait être le nouveau moyen de transport urbain ne verra donc jamais le jour. Une «mauvaise nouvelle» qui a sapé le moral à la population locale. Le nouveau moyen de transport urbain, selon les contours généraux de l'étude, devait relier Karman, dans la banlieue est de la ville, au centre de Tiaret avant de s'étendre pour la desserte d'autres ensembles d'habitats de la partie orientale de la ville de Tiaret, en prévision d'une

conurbation prévue avec la localité de Aïn Bouchekif, distante de 17 kilomètres du chef-lieu de wilaya et l'effet d'entraînement positif attendu sur l'exploitation de l'aéroport «Abdelhafidh Boussouf», situé sur le même axe, c'est-à-dire Tiaret - Aïn Bouchekif.

Toujours selon l'étude mort-née, le tramway dans la première phase de son entrée en exploitation devait agir sur la pression qui pèse sur les moyens de transport traditionnels puisqu'il est était attendu qu'il transporte environ 15.000 voyageurs de Karman, dans la banlieue est de Tiaret où est injecté le nouveau pôle universitaire. L'étude, tombée dans les oubliettes, précise également que le tramway devait couvrir une ligne de 4 km, depuis l'ex-gare ferroviaire jusqu'à la banlieue est de la ville de Karman, avant son prolongement au-delà de

son point de départ pour couvrir le côté ouest de la ville.

Entre-temps, la ville en proie à une extension urbanistique anarchique continue de pâtrir des problèmes de circulation automobile intra-muros. Le nouveau plan de circulation n'a toujours pas vu le jour, plus de quinze ans après le lancement de la première phase de l'étude. Et avec le projet du tramway dont il était attendu qu'il révolutionne le visage de cette métropole qu'est devenue la capitale des Hauts plateaux de l'Ouest, la future raffinerie de pétrole, le projet à l'arrêt de transfert d'eaux de la station de dessalement de Marsset El Hadjadj (Bethioua), la faculté de médecine et le nouveau hôpital universitaire sont d'autres projets structurants qui risquent de ne pas voir le jour eux aussi, craint la population locale.

TLEMCEN

Plaidoyer pour la préservation de l'écosystème

Khaled Boumediene

La wilaya de Tlemcen dispose d'une richesse exceptionnelle qui tient tant à la variété des paysages (zones steppiques, zones humides, forêts et hautes montagnes) propices aux échanges qu'à la multiplication des barrages et des plans d'eau qui abritent plus de 200 oiseaux de différentes espèces (dont une centaine d'oiseaux endémiques et migrateurs selon le Parc national de Tlemcen) appartenant aux familles des canards et des rapaces, tels grues cendrées, aigrettes, canards au col blanc ou flamants. Les reliefs escarpés et d'accès accidentés des monts de l'Ourit, Zarifet, Motas, Béni-Ghezli, Nador, Tchoufni, Fellaoucène et Tadjra favorisent la nidification et la ponte d'œufs de nombreux oiseaux très appréciés pour leurs chants si variés, leurs vols, leurs plumes colorées et leurs parades.

«Les différents plans d'eau et zones humides de Dhayat El Ferd dans la commune d'El Aricha, ainsi que les retenues d'eau de Magoura dans la commune de Sidi Djillali, les barrages de Hammam Boughra, Sidi Abdelli et Sekkak dans la commune de Ain Youcef favorisent les peuplements d'oiseaux de différentes espèces dont des oiseaux migrateurs et endémiques et abritent une diversité biologique importante, notamment avifaunistique.

Les oiseaux ne sont pas dispersés au hasard sur terre, chaque espèce apparaît dans l'habitat auquel il est adapté, compte tenu de la disponibilité en eau, des ressources alimentaires, des abris disponibles, de la diversité paysagère et des facteurs climatiques», explique M. Kazi-Tani Saïd, conservateur des forêts de la wilaya de Tlemcen et ex-directeur du Parc national de Tlemcen.

Cette année, des écologistes ont remarqué une hausse remarquable de l'aigle royal, l'aigle de Bonelli et le vautour fauve, qui survolent en permanence les hautes falaises du mont de l'Ourit (commune d'Ain Fezza). Ces rapaces se réunissent dans ce massif de garrigues dégradées pour se reproduire, se reposer et capturer des proies. Selon des ornithologues, les couples reproducteurs de l'aigle de Bonelli sont sédentaires. Outre l'envasissement de ces niches, des dizaines de cigognes élisent domicile aux faîtes des minarets et des antennes téléphoniques élevées qui semblent leur convenir. «Les cigognes sont généralement fidèles à leur site et donc aux minarets ou antennes téléphoniques. Ces oiseaux migrent vers des endroits chauds à l'arrivée de l'hiver. La présence des cigognes dans notre wilaya et dans d'autres régions du pays est favorisée par le climat continental qui y règne. Les cigognes

migrent vers le Sud-Ouest en franchissant le détroit de Gibraltar, et de l'autre vers le Sud-Est à partir du Bosphore pour contourner la mer Méditerranée, avant de rejoindre leurs quartiers respectifs en Afrique occidentale ou en Afrique de l'Est jusqu'au Sud», ajoute M. Kazi.

Au cours de leur présence dans cette région, des accidents se produisent. Récemment, deux cigognes blanches ont péri sur des lignes à haute et moyenne tension sur la commune de Hennaya. «C'est un problème qui est assez fréquent car les cigognes ne visualisent pas les câbles électriques au moment de leur envol, et puis aucun effort n'a été fait pour neutraliser certaines lignes dénudées qui électrocutent ces oiseaux ! Il faut éliminer toutes lignes aériennes dénudées et les remplacer par des fils torsadés plus sécurisants et isolants !», rapporte Sid-Ahmed, un habitant de Hennaya qui a assisté à la mort de deux cigognes qui ont percuté des câbles électriques. Selon cet habitant, chaque année, des cigognes qui survolent la grande plaine de Kacem à la recherche de leurs nourritures (insectes, mollusques, reptiles, petits mammifères et petits oiseaux) au sol parmi la végétation basse et dans l'eau peu profonde, décèdent à cette même période. «Il faut préserver l'écosystème et sauvegarder ces espèces ornithologiques endémiques», lance-t-il.

MOSTAGANEM

Hommage aux blouses blanches à Stidia

Djamel Ayache

La polyclinique de la localité balnéaire de Stidia à 15 km à l'ouest de Mostaganem a abrité hier une cérémonie d'hommage et de reconnaissance aux médecins, infirmiers et femmes de ménage activant dans 5 douars relevant de la commune de Stidia, initiée par l'association «Les gens du bien» sous le thème: tous avec le corps médical contre la pandémie. Ont pris part à cet évènement les responsables

AÏN TÉMOUCHENT

Le corps d'un noyé repêché au large

Les éléments de la protection civile ont repêché hier au large de la plage «Madrid» dans la commune de Beni Saf le corps sans vie d'un jeune adolescent, a-t-on appris auprès des services de ce corps constitué.

Après d'intenses recherches ayant mobilisé huit plongeurs et 11 agents de la protection civile

Deux jeunes secourus à Cap Figalo

K. Assia

Plus de peur que de mal pour deux jeunes qui se sont retrouvés coincés entre des rochers à Cap Figalo dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

En effet l'incident s'est produit avant-hier lundi lorsque les victimes surprises par la montée des

vagues se sont retrouvées coincées entre les rochers.

Une fois l'alerte donnée, une équipe de la Protection civile de Bouzedjar assistée de leurs collègues d'El Amria se sont déplacés sur les lieux pour porter secours aux deux jeunes qui sont sains et saufs selon les services de la Protection civile.

RELIZANE

Distribution de kits alimentaires

Plus de 29.000 kits alimentaires ont été distribués à des familles nécessiteuses pendant les derniers mois dans la wilaya de Relizane, pour faire face aux effets du confinement sanitaire de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris de la directrice de l'action sociale. Djamilia Ould Ahmed a déclaré que cette opération de solidarité s'est soldée, de la mi-mars dernier à la fin du mois de juin, par la distribution de 29.056 kits alimentaires aux familles démunies notamment dans les zones d'ombre de la wilaya. Plusieurs secteurs et organismes, des opérateurs économiques, des as-

sociations caritatives, des comités de quartier et des mosquées ont contribué à cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des populations des zones d'ombre et des familles dont l'activité a été affectée par les mesures de confinement sanitaire, a-t-elle fait savoir. La même responsable a salué le rôle important du mouvement associatif qui a contribué avec environ 12 000 colis alimentaires. Ces aides ont été distribuées en plusieurs étapes par le biais de caravanes de solidarité ayant touché les 38 communes et livrées ces dons aux familles bénéficiaires à domicile, a-t-on souligné.

SIDI BEL-ABBÈS

Une nouvelle promotion de l'Ecole des sous-officiers de la gendarmerie

Les éléments de la 60e promotion des agents de la Police judiciaire diplômés de l'Ecole des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès prêtent serment au tribunal du chef-lieu de wilaya. Selon un communiqué de l'Ecole des sous-officiers de la gendarmerie nationale, la prestation de serment, par cette promotion composée de 1.251 agents de la Police judiciaire, qui s'étalera sur quatre jours, est présidée par le procureur général, en présence du président de la Cour et du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès.

La promotion sortante a suivi deux années de formation militaire et professionnelle à l'Ecole des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, a-t-on fait savoir. La phase de formation est clôturée par la prestation de serment permettant aux éléments de la promotion sortante à joindre du titre d'agent de la Police judiciaire capable d'exercer dans le domaine et à mettre en pratique les connaissances acquises durant la période de formation en matière de technologies de pointe dans le domaine de la lutte contre diverses formes de criminalité.



Des réfugiés essentiels à la riposte contre la Covid-19

CAMBRIDGE – Le mois dernier, dans le cadre de la Journée mondiale du réfugié, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé sa campagne Chaque geste compte, pour faire valoir que chaque contribution à la création d'un monde plus juste et plus inclusif change vraiment l'état des choses. Tous les membres de la société, y compris les réfugiés, peuvent exercer une influence majeure sur la société. Or, en même temps que nous saluons le courage et les contributions des réfugiés — notamment dans le combat pour l'égalité raciale et les premières lignes de la pandémie COVID-19 — nous devrions aussi reconnaître les difficultés auxquelles ils font face et leur offrir les protections auxquelles ils peuvent prétendre.



PAR ADITI HAZRA

Professeure adjointe en médecine à la Harvard Medical School et au Brigham and Women's Hospital*

Considérons, pour exemple, que la plupart des interventions les plus efficaces de protection contre la COVID-19 — le lavage fréquent des mains, l'éloignement physique et le port du masque — sont souvent des pratiques auxquelles les réfugiés ne peuvent adhérer. La plupart des 79,5 millions de personnes déplacées par la force — 1 % de l'humanité — ont peu accès à de l'eau propre ou à du savon, encore moins à des soins de santé. Ils vivent pour la plupart du temps dans des campements de tentes exiguës. Une famille entière doit souvent se partager un seul masque. Ceci expose les réfugiés à des risques accrus de contracter le virus et d'en mourir. Dans un hôtel du sud de la Grèce, 148 demandeurs d'asile ont obtenu un résultat positif aux analyses de dépistage de la COVID-19. À Singapour, 93 % des cas de COVID-19 se sont déclarés dans des dortoirs abritant des travailleurs migrants. Au Bangladesh, où les camps de réfugiés sont bondés de Rohingyas — environ 730 000 personnes ont fui la répression militaire brutale du Myanmar voisin depuis 2017 — un seul patient atteint de la COVID-19 pourrait entraîner de 2 040 à 2 090 décès. Les risques sont aggravés par les catastrophes naturelles comme le cyclone Amphan, qui a frappé le Bangladesh (et l'est de l'Inde) en mai.

Même hors de ces camps, les réfugiés font face à des risques accrues d'infection. Pour commencer, ils sont disproportionnellement représentés dans les travaux «essentiels» qui ont gardé opérationnelles les sociétés et les économies pendant la pandémie. Selon les dernières données du sondage de l'American Community Survey, plus de 15 % de tous les réfugiés aux États-Unis travaillent dans le secteur de la santé. Les travailleurs réfugiés sont également des maillons essentiels au bon fonctionnement de la chaîne logistique des États-Unis, avec les dizaines de milliers de personnes travaillant dans les usines de traitement, les épiceries et les restaurants. La plupart de ces travailleurs n'ont pas de protections adéquates au travail. Aux États-Unis, les usines de transformation de la viande — des mi-



lieux de travail déjà dangereux — sont devenues des foyers d'éclosion de la COVID-19, ne fût-ce qu'en raison des objectifs de production élevés qui font obstacle aux comportements de protection de base, comme la distanciation physique et même en couvrant les éternuements et les quintes de toux.

Qui plus est, ces emplois «essentiels» sont souvent mal payés et ne comprennent pas les avantages sociaux de base, comme une assurance médicale et des congés de maladie. Bien que les réfugiés contribuent à hauteur de milliards de dollars chaque année à l'économie américaine, ils sont beaucoup plus susceptibles de connaître la pauvreté et la faim que les résidents du pays et de ne pas se munir de médicaments coûteux pour des conditions préalables qui s'ajoutent aux risques de la COVID-19. Les réfugiés peuvent également éprouver des difficultés à accéder aux analyses de dépistage, particulièrement dans les camps de réfugiés et les États fragiles. Mais il est également vrai, qu'aux États-Unis, même si les tests de dépistage sont prétendument gratuits, il est plutôt rare que les réfugiés et les gens de couleur s'y fassent aiguillonner, l'une des principales raisons étant la nouvelle «règle du fardeau pour l'État», en vertu de laquelle les immigrants qui ont eu recours (ou semble l'utiliser fréquemment) aux avantages sociaux se voient refuser leurs demandes de visa.

Il n'y a absolument aucune raison de limiter l'accès aux tests de dépistage de la COVID-19. Ils peuvent être une question de vie ou de mort non seulement pour ceux qui se font tester, mais aussi pour tous ceux avec qui ils sont entrés en contact. Et les tests ne doivent pas être chers : le groupe de travail sur l'innovation des analyses directes des patients de la COVID-19 du Mass General Brigham, pour lequel je suis bénévole, a évalué positivement les analyses accélérées de COVID-19 à faible coût. La COVID-19 peut toucher de façon disproportionnée les populations moins nanties et marginalisées, mais ceci ne veut pas forcément dire que tout le monde est en sûreté. Au contraire, la seule manière de riposter efficacement à la pandémie est de s'assurer que l'ensemble de la population — les riches comme les pauvres, les réfugiés comme les nationaux — soit protégé. La santé de chacun dépend de la santé de tous.

Voilà pourquoi les autorités régionales et nationales doivent intégrer les réfugiés dans les plans d'intervention contre la pandémie, comme le HCR et l'Organisation mondiale de la santé ont, en garantissant l'accès aux masques, aux dé-

sinfectants pour les mains, aux tests de dépistage, aux suivis des contacts des personnes infectées, aux traitements et ultimement à un vaccin. Le Portugal a fait preuve d'une direction adaptée en prônant une telle stratégie inclusive, en donnant temporairement accès au réseau de la santé à tous les migrants et demandeurs d'asile dont les demandes sont en traitement.

Mais pour que la crise de la COVID-19 se termine, il faudra un vaccin sécuritaire, efficace et distribué massivement. Pour accélérer le progrès, les pays doivent échanger des informations vitales, reconnaître que les multiples efforts peuvent produire une protection plus ciblée (notamment pour les aînés). Pour faire en sorte que le vaccin soit sécuritaire pour tous, les pharmaceutiques doivent concevoir des essais cliniques couvrant toutes les ethnies — qui sont déjà effectués pour 18 vaccins candidats — et collecter et disséminer les données liées à la race et à l'appartenance ethnique. Et pour garantir une distribution qui englobe tout le monde, les pays doivent également administrer des vaccins aux réfugiés.

Sur ce plan, des développements sont prometteurs. Gavi, l'Alliance du Vaccin, conjointement au financement pour l'approvisionnement de la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, ont créé la Facilité de financement pour l'accès universel aux vaccins contre la COVID-19 (la COVAX), qui donnera des garanties sur tout le marché dans le but d'accélérer la production et d'assurer une distribution équitable en fonction des besoins.

De plus, les grandes sociétés comme Johnson & Johnson et AstraZeneca ont réaffirmé leur engagement envers l'accès équitable du vaccin. D'autres organisations influentes — comme le Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation, qui fait partie des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis — devraient faire de même. Pour bâtir un monde meilleur, chaque action compte. Et pour mettre fin à la pandémie de COVID-19, ces actions doivent comprendre un vaste engagement à l'échelle mondiale assurant que tous les gens — y compris les réfugiés — sont protégés.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

*Est la fondatrice de PinkSari (pour la prévention mondiale du cancer du sein), une ancienne technicienne en soins médicaux d'urgence et administratrice étudiante de la clinique H.O.M.E.S. pour les sans-abri.

Suspendre la dette des pays émergents et en voie de développement

CAMBRIDGE – À l'heure où le virus du COVID-19 se propage à travers le monde, la paralysie économique et le chômage sont voués à lui emboîter le pas. Les retombées économiques de la pandémie pour la plupart des économies émergentes et en voie de développement se révèleront sans doute bien pires que tout ce que nous avons pu observer en Chine, en Europe et aux États-Unis. Il ne faut pas s'attendre à voir ces économies honorer le remboursement de leurs dettes, auprès des créanciers privés comme publics.



PAR CARMEN M.
REINHART¹
ET KENNETH ROGOFF²

1- Enseigne le système financier international à la Kennedy School of Government de l'Université d'Harvard.
2- Ancien économiste en chef du FMI, est professeur d'économie et de politique publique à l'Université d'Harvard.

Compte tenu de leurs systèmes de santé inadéquats, de leur capacité limitée à opérer une relance budgétaire ou monétaire, et de l'insuffisance (voire l'absence) de leurs filets de sécurité sociale, les pays émergents et en voie de développement sont au bord non seulement d'une crise humanitaire, mais également de leur plus grave crise financière au moins depuis les années 1930. Les capitaux fuient la plupart de ces économies depuis plusieurs semaines, et une vague de nouveaux défauts souverains apparaît inévitable.

Nous défendons activement l'idée d'un urgent moratoire provisoire sur tous les remboursements de dette pour les débiteurs souverains en voie de développement ou émergents, à l'exception des plus solvables. La nécessité d'un moratoire pour les emprunteurs souverains en difficulté présente d'ailleurs de nombreuses similitudes avec les démarches prévues pour les ménages, les petites entreprises et les municipalités.

Cette urgence est soulignée par une réalité : l'expérience du confinement se révèle extrêmement différente dans les pays en voie de développement. Dans les immenses bidonvilles de São Paulo, de Bombay ou de Manille, le confinement peut signifier coha-

biter dans une pièce très réduite avec dix autres personnes, disposer de peu d'eau et de nourriture, tout en ne bénéficiant que d'une faible compensation de salaire, voire d'aucune. L'histoire nous enseigne combien les ruptures d'approvisionnement qui accompagnent les pandémies peuvent rapidement conduire à des pénuries alimentaires.

Plus de 90 pays ont d'ores et déjà sollicité des fonds d'urgence susceptibles d'émaner de l'instrument de financement rapide (IFR) du Fonds monétaire international, ainsi que des ressources de la Banque mondiale. Par ailleurs, dans la majorité des pays en voie de développement, le pire de la pandémie n'est pas attendu avant plusieurs mois.

Lorsque le pire surviendra, l'impact humain et économique direct viendra s'ajouter aux effets de la pandémie sur le commerce mondial et les prix des produits de base, qui font d'ores et déjà beaucoup de mal à de nombreuses économies émergentes.

L'Organisation mondiale du commerce prévoit une diminution de 13 à 32 % du commerce planétaire en 2020. Les pays producteurs de pétrole (et les pays producteurs de produits de base, encore plus nombreux) souffrent des conséquences d'une guerre des prix entre l'Arabie saoudite et la Russie, qui alimente une baisse des notations de crédit des États souverains.

Les dirigeants des plus grandes économies de la planète doivent admettre qu'un retour à la « normale », dans notre monde globalisé, ne sera pas possible tant que la pandémie poursuivra sa marche funeste. C'est faire preuve de myopie, pour les créanciers publics et privés, que d'attendre le remboursement de dettes de la part de pays dont les ressources se trouvent réorientés vers la lutte contre le COVID-19.

L'aggravation et la prolongation de la dépression mondiale constituent une proposi-

tion extrêmement risquée. Au milieu des années 1980, au niveau de référence le plus faible, les économies émergentes et en voie de développement représentaient seulement environ 18 % du PIB mondial (en dollars américains) ; en 2020, cette part s'élève à 41 % (voire à 60 % ajusté en parité de pouvoir d'achat).

Nous préconisons un moratoire immédiat et provisoire sur tous les remboursements de dette extérieure, pour tous les débiteurs souverains, à l'exception de ceux notés « AAA ». Par « extérieure », nous entendons les dettes émises sous la juridiction de tribunaux étrangers, typiquement situés à New York ou Londres. Les dettes émises en vertu du droit national doivent pouvoir être gérées par les États eux-mêmes. Pour que ce type d'allégement de la dette soit efficace, la démarche doit être globale, et concerner y compris les dettes dues auprès de prêteurs multilatéraux, tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, les créanciers souverains (membres du Paris Club et Chine), et les investisseurs privés.

En fin de compte, il s'agira de restructurer la dette de nombreux pays ; il n'existera aucune alternative au défaut partiel négocié. Seulemen voilà, les tribunaux et prêteurs multilatéraux sont tout aussi incapables de gérer des défauts de dette en masse que le sont les hôpitaux lorsqu'il s'agit de fonctionner en multipliant leur capacité par dix. Un moratoire temporaire pourrait fournir la passerelle nécessaire. Dans le meilleur des cas, il pourrait même empêcher certains défauts.

La Banque mondiale et le FMI ont l'habitude de s'occuper d'États en situation de détresse face à leurs dettes, et reconnaissent de plus en plus ouvertement, depuis quelques années, que le défaut partiel constitue la seule option réaliste. C'est ce que nous avons souligné dans la plupart de nos travaux passés sur la dette extérieure. Il est tragique qu'à la suite

de la crise financière mondiale de 2008, la zone euro n'ait pas su trouver les moyens de restructurer les dettes de l'Europe du sud au-delà du seul cas de la Grèce – une proposition que nous avions vivement défendue à l'époque. Les efforts de mise à exécution des remboursements normaux de dette en période hautement anormale ne peuvent conduire qu'à des récessions plus profondes et plus longues qu'elles auraient dû l'être.

Bien entendu, un moratoire sur la dette exigerait que les États-Unis, qui disposent d'un pouvoir effectif de veto au FMI, se joignent à la démarche. La Chine devra également entrer en scène.

Ces vingt dernières années, de plus en plus de pays en voie de développement se sont tournés vers la Chine pour obtenir des prêts (qui sont généralement garantis, et qui s'accompagnent de taux d'intérêt de marché). Or, bien que la Chine soit devenue la créancière majeure d'un quarantaine de pays, et une créancière importante pour de nombreux autres, elle refuse encore à ce jour de rejoindre le Paris Club (qui coordonne le rééchelonnement des dettes souveraines), et insiste sur la poursuite de son approche bilatérale à huis clos.

Qu'est-il possible de faire ? Le FMI et la Banque mondiale possèdent la capacité et l'expertise nécessaires pour coordonner un moratoire sur la dette, à condition que les États-Unis et d'autres acteurs majeurs considèrent qu'une telle démarche s'inscrit dans leur intérêt national. À court terme, les créanciers privés n'auront globalement d'autre choix que de coopérer. Nombre d'économies émergentes et en voie de développement cesseront bientôt quoi qu'il arrive de rembourser leurs dettes. Le monde doit prendre les devants sur ce problème.

Traduit de l'anglais par Martin Morel



Comment empêcher cette crise de la dette souveraine qui s'annonce



NEW YORK – À l'heure où la pandémie de COVID-19 continue de faire des ravages, plus de 100 pays à revenu faible ou intermédiaire vont devoir débourser ensemble 130 milliards \$ en service de la dette cette année – un montant dû pour moitié à des créanciers privés. L'essentiel de l'activité économique étant en suspens, et les recettes budgétaires en chute libre, de nombreux États n'auront d'autre choix que d'entrer en défaut de paiement.



PAR JOSEPH E. STIGLITZ¹
ET HAMID RASHID²

1- Lauréat du prix Nobel d'économie, et professeur à l'Université de Columbia, est économiste en chef au Roosevelt Institute.*

2- Ancien directeur général des affaires économiques multilatérales au sein du ministère des Affaires étrangères du Bangladesh**

D'autres rassembleront difficilement leurs ressources pour payer les créanciers, en sacrifiant des dépenses sociales et de santé pourtant cruellement nécessaires. D'autres encore recourront à toujours plus d'emprunt, repoussant le problème à plus tard, ce qui semble plus facile en période d'afflux massif de liquidités en provenance des banques centrales du monde entier.

De la décennie perdue de l'Amérique latine dans les années 1980 à la crise grecque plus récente, les exemples douloureux abondent qui nous rappellent ce qu'il advient lorsque des États ne sont plus en capacité d'honorer le service de leur dette. L'actuelle crise mondiale de la dette est vouée à pousser vers le chômage plusieurs millions de personnes, ainsi qu'à alimenter l'instabilité et la violence dans le monde entier. Beaucoup iront chercher du travail à l'étranger, avec un risque de vague submergeante pour les systèmes de douanes et d'immigration d'Europe et d'Amérique du Nord. Or, une nouvelle crise migratoire ne pourra que détourner l'attention de la nécessité urgente de remédier au changement climatique. Ces urgences humanitaires deviennent la nouvelle norme.

Ce scénario cauchemardesque peut être évité si nous agissons sans tarder. Les origines de cette crise de la dette qui s'annonce sont faciles à comprendre. En raison de l'assouplissement quantitatif, la dette publique (essentiellement les obligations souveraines) des pays à revenu faible ou intermédiaire a plus que triplé depuis la crise financière mondiale de 2008. Les obligations souveraines sont plus risquées que la dette « of-

ficielle » qui émane des institutions multilatérales et des agences d'aide soutenues par les pays développés, dans la mesure où les créanciers sont susceptibles de les laisser tomber comme bon leur plaisir, provoquant alors une forte dépréciation monétaire ainsi que d'autres perturbations économiques majeures.

En juin 2013, nous redoutions que « les marchés financiers court-termistes, à l'œuvre aux côtés de gouvernements à la vision tout aussi étroite » ne « posent les bases de la prochaine crise mondiale de la dette ». Le jour du jugement est arrivé. Au mois de mars, les Nations Unies ont appelé à un allègement de la dette pour les pays les moins développés de la planète. Plusieurs pays du G20, ainsi que le Fonds monétaire international, ont suspendu le service de la dette pour un an, et enjoignent les créanciers privés à en faire de même.

Sans surprise, ces appels sont tombés dans l'oreille d'un sourd. Le récent Groupe de travail des créanciers privés en Afrique a par exemple d'ores et déjà refusé l'idée d'un allègement, large mais modeste, de la dette des pays pauvres. Résultat, une grande partie voire l'essentiel des avantages de l'allègement de la dette concédé par les créanciers officiels bénéficieront à des créanciers privés, qui eux n'ont pas l'intention de céder quelque allègement que ce soit.

Conséquence, les contribuables des pays créanciers devront à nouveau compenser les prises de risque excessives et les prêts imprudents des acteurs privés. La seule manière d'éviter cela consisteraît à opérer un moratoire global sur la dette incluant les créanciers privés. Sans une action forte de la part des pays dans lesquels les contrats de dette ont été conclus, il est toutefois peu probable que les créanciers privés acceptent un tel accord. C'est pourquoi les gouvernements concernés doivent invoquer les doctrines de nécessité et de force majeure pour faire appliquer des moratoires globaux sur le service de la dette.

Les moratoires ne résoudront cependant pas le problème systémique de l'endettement excessif. Pour cela, une restructuration profonde des dettes est nécessaire sans plus tarder. L'histoire nous enseigne que pour de nombreux États, une restructuration insuffi-

sante et tardive ne peut que poser les bases d'une nouvelle crise. De même, le long combat mené par l'Argentine pour restructurer sa dette face à des créanciers privés récalcitrants, à la vision étroite, obstinés et impitoyables, démontre que les clauses d'action collective destinées à faciliter une restructuration ne sont pas aussi efficaces qu'espérée.

Le plus souvent, une restructuration inadéquate est suivie d'une autre restructuration dans les cinq ans, avec d'immenses souffrances au sein du pays débiteur. Les créanciers eux-mêmes y perdent à long terme.

Il existe heureusement une alternative, trop peu utilisée : les rachats volontaires de dette souveraine. Les rachats de dettes sont courants dans le monde des affaires, et se sont révélés efficaces à la fois en Amérique latine dans les années 1990 et plus récemment dans le contexte grec. Ils présentent par ailleurs l'avantage d'éviter les conditions très dures qui accompagnent généralement les swaps de dette.

L'objectif principal d'un programme de rachat consistait à réduire le poids de la dette en obtenant une actualisation significative (ou « haircut ») sur la valeur nominale des obligations souveraines, ainsi qu'en minimisant l'exposition à ces créanciers privés risqués. Mais un programme de rachat pourrait également être élaboré sur la voie des objectifs sanitaires et climatiques, en exigeant que les bénéficiaires dépensent dans la création de biens publics un argent qui se serait autrement destiné au service de la dette.

Comme nous l'expliquons dans de récents travaux publiés par le Center for Economic Policy Research, une facilité de rachat multilatérale pourrait être gérée par le FMI, qui est en capacité d'utiliser des ressources déjà disponibles, via sa fonction de nouveaux accords d'emprunt, ainsi que des fonds supplémentaires issus d'un consortium mondial d'États et d'institutions multilatérales.

Les pays qui n'ont pas besoin d'une pleine attribution de droits de tirage spéciaux, l'unité de compte du FMI, pourraient en faire don ou les prêter dans le cadre de cette nouvelle facilité. Une nouvelle émission de DTS, qui est aujourd'hui clairement né-

cessaire, pourrait apporter d'autres ressources encore. Afin de veiller à une réduction maximale de la dette pour une dépense donnée, le FMI pourrait procéder à des enchères, en annonçant qu'il ne rachètera qu'une quantité limitée d'obligations.

A long terme, un mécanisme prévisible de restructuration de la dette, fondé sur des règles et basé sur le modèle du droit américain des faillites au niveau municipal (« Chapitre 9 ») est nécessaire. Ceci s'inscrirait en phase avec les recommandations post-2008 de la Commission d'experts de l'ONU sur les réformes du système monétaire et financier international.

Les opposants à ces propositions font généralement valoir qu'elles détruiront le marché international des capitaux. Or, l'expérience démontre le contraire. Personne ne peut extraire de l'eau d'un puits asséché. Une restructuration aura nécessairement lieu – la seule question est de savoir si elle s'effectuera de manière ordonnée. Nos propositions contribueront à y parvenir, et renforceront ainsi les marchés de capitaux.

En fin de compte, nous ne devons cependant pas avoir pour première préoccupation la santé des marchés de capitaux, mais le bien-être des populations des pays en voie de développement et des marchés émergents. L'allègement de la dette est une nécessité urgente, qui doit être appréhendée sans plus tarder en cette période de pandémie. Cet allègement doit être global, inclure les créanciers privés, et s'inscrire au-delà d'une simple suspension de la dette. Nous disposons des outils pour y parvenir. Il ne manque plus que la volonté politique.

Les opinions ici exprimées sont propres à leurs auteurs, et ne reflètent pas celles des Nations Unies ou de leurs États membres.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Il a également été vice-président principal et économiste en chef de la Banque mondiale. Son ouvrage le plus récent s'intitule *People, Power, and Profits: Progressive Capitalism for an Age of Discontent* (Penguin, 2020).

**Est directeur de la veille économique mondiale au sein de Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FAF

Réunion du bureau fédéral lundi prochain

La Fédération algérienne de football (FAF) tiendra une réunion de son bureau fédéral lundi prochain en son siège à Dely-Ibrahim (Alger), a indiqué mardi un communiqué de l'instance fédérale.

Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents prendront connaissance des rapports des différentes commissions (Finances,

Coupe d'Algérie, médicale, Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019.

La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres,

des présidents des Ligues (de football professionnel (LFP), de football amateur (LNFA), d'inter régions de football (LIRF), de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui présenteront les rapports d'activités de leurs Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

USM Bel-Abbès

Un avenir incertain



Phs.: Arch.

L'annonce par la Fédération algérienne de football (FAF) de la fin prématuée des différents championnats à cause de la pandémie de coronavirus a soulagé tout le monde à l'USM Bel-Abbès, mais l'avenir de ce club de Ligue 1 est toujours dans le flou, s'est inquiété lundi le président du club sportif amateur (CSA). «Nous sommes certes soulagés par la décision de la FAF d'arrêter définitivement le championnat, surtout que nous étions dans l'incapacité de reprendre la compétition à cause des nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais l'avenir du club est dans le flou», a déclaré Abbes Morsli.

Avant l'interruption de la compétition en mars dernier à cause de la pandémie, l'USMBA occupait la 12e place au classement après 22 journées. Cette équipe, qui

avait pourtant terminé sur le podium la phase aller, n'était pas à l'abri d'une mauvaise surprise au vu de l'enchaînement de ses résultats négatifs, rappelle-t-on. «Il y avait danger en la demeure si le championnat s'était poursuivi, surtout que les joueurs ont perdu patience pour leur argent, eux qui n'ont pas été payés depuis pratiquement le début de cet exercice», a encore dit le même responsable qui place tous ses espoirs sur les autorités de wilaya pour «remettre de l'ordre dans la maison». C'est pour cette raison d'ailleurs que le président du CSA/USMBA a demandé audience auprès du wali, a-t-il informé, regrettant au passage que les membres de la société sportive par actions (SSPA), l'organe censé gérer l'équipe première de football, «n'aient donné aucun signe de vie depuis un

bon bout de temps». Cela se passe, selon le même interlocuteur, au moment où le mercato estival va ouvrir ses portes dans deux jours, «sans que la direction du club n'ait engagé aucune démarche pour lever l'interdiction de recrutement qui frappe l'USMBA à cause de ses nombreuses dettes envers d'anciens joueurs». «Pis, nous risquons de perdre plusieurs éléments de l'effectif actuel s'ils mettent en exécution leur menace de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer leur dû», a encore prévenu Abbes Morsli, signalant des subventions allouées par la wilaya et l'APC du chef-lieu de Sidi Bel-Abbès, estimées toutes les deux à 40 millions de dinars, qui sont bloquées au niveau des services de contrôle financier.

ASM Oran

Ratage à tous les niveaux

L'ASM Oran a été l'un des grands perdants de la décision de la Fédération algérienne de football (FAF) de mettre fin à l'exercice 2019-2020 avant l'heure à cause de la pandémie de coronavirus, a estimé lundi son entraîneur, Salem Laoufi.

Le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest du pays a raté une aubaine pour retrouver l'élite qu'il a quittée il y a près de six ans, vu que le nombre de tickets donnant accès à la Ligue 1 a été porté à quatre au lieu de trois, comme ce fut le cas lors des saisons précédentes. «Nous gardions nos chances intactes dans la course à l'accession, vu qu'il restait encore sept journées à disputer alors que l'écart qui nous sépa-

rait du quatrième (RC Relizane) était seulement de quatre points», a déclaré le coach oranaise. Le Bureau fédéral de la FAF a opté mercredi dernier pour l'arrêt définitif du championnat, tout en déclarant les quatre premiers de la Ligue 2, au moment de l'interruption de la compétition en mars dernier, nouveaux promus au premier palier, rappelle-t-on. «Nous nous considérons lésés par cette décision, car l'ASMO sera ainsi dans l'obligation d'attendre encore une autre saison pour espérer retrouver l'élite, alors qu'elle avait la possibilité de le faire dès cette année», a encore regretté Salem Laoufi. Ainsi, la formation de «M'dina J'dida», qui a notamment fait les frais de ses

WA Tlemcen

Le Widad retrouve la place

qui lui sied

Chergui Abdelghani

Après sept années de purgatoire entre la Ligue 2 et la DNA, le Widad de Tlemcen retrouve enfin l'élite du football national, après la décision prise par le bureau fédéral relative à l'arrêt définitif du championnat. Troisième de la Ligue 2, au terme de la 23e journée, derrière l'O. Médéa et la JSM Skikda, les dirigeants du WAT ont ainsi réalisé le rêve des milliers de supporters des «Bleu et Blanc» et ce, à la faveur du changement du système de compétition décidé par les instances fédérales après la concertation des membres de l'assemblée générale de la FAF. Dès

l'officialisation de l'accés-sion du club phare de la capitale des Zianides, une liesse populaire s'est emparée de la ville de Tlemcen où les couleurs blanc et bleu ont dominé le décor. Sur cette accession, le président du club tlemcénien, Nasreddine Souleymane, a révélé que l'ensemble des dirigeants et lui n'ont jamais cessé de croire en leur équipe et en cette accession. «On a beaucoup souffert pour réaliser cet objectif et Dieu merci notre sacrifice a payé en fin de compte.

On est passé par des moments difficiles surtout après l'arrêt du championnat à cause du Covid-19, mais aujourd'hui je peux

ES Sétif

L'Entente crie au scandale

M. Zeggai

L'entraîneur tunisien Nabil El-Kouki, en fin de contrat, ne devrait pas renouveler son bail avec l'Entente après le climat d'instabilité qui a touché l'équipe et surtout la surprenante décision de priver l'ESS de la Ligue des champions d'Afrique. Cette décision est, selon nos informations, source du dernier conflit entre le président du conseil d'administration Azzedine Arab et Djaber Zeghlache, président du directoire, en raison de divergences de vision sur la situation actuelle du club. Pour rappel, la décision du BF de la FAF a contraint les dirigeants à annoncer leur démission verbalement avant de revenir sur leur décision.

Auparavant, les responsables de l'ES Sétif ont refusé de signer la convention tripartite, liant le club avec le cabinet d'expertise et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, invoquant des «considérations d'ordre objectif», en plus de la situation saine de la SSPA «Black Eagles», indique-t-on du côté de la formation des «Noir et Blanc». Aussi, la crise financière qui secoue le club n'a pas arrangé les choses, ce qui a quelque peu bloqué la régularisation des joueurs, staff technique et les autres salariés de la SSPA. Voilà où en est l'Entente des Mokhtar Arribi, Abdelhamid Kermali, Koussim, Gagaâ, Mattem, Salhi et les autres. L'Entente de Sétif est le seul club algérien à avoir gagné la coupe afro-asiatique des clubs en 1989 contre Al-Sadd El-Qatari et le premier club algérien à avoir participé à la coupe du monde des clubs de la FIFA en 2014 sans pour autant oublier ses nombreuses consécrations à l'échelle nationale et continentale.

Aujourd'hui, la grande équipe de l'ESS n'a pas été



considérée à sa juste valeur par les membres de l'AG. La situation s'est davantage empirée avec le sit-in organisé avant-hier devant le siège de la wilaya par les supporters sétifiens et la sortie du président du conseil d'administration de la SSPA, Azzedine Arab, qui a dénoncé la politique des deux poids deux mesures prônée par la FAF. Dans l'entourage du club, on estime que l'ESS a été victime d'une «décision irréfléchie». A présent, dans un premier temps, la direction de l'ES Sétif a introduit un recours auprès de la FAF concernant la désignation des représentants algériens dans les compétitions continentales. Deuxième au classement général de Ligue 1, les Sétifiens devront se contenter finalement de la coupe de la CAF.

La FAF a, pour sa part, justifié sa décision par la prise en compte du nombre de matchs joués entre l'ESS et le MCA et que les deux équipes ont été dé-partagées «grâce à la règle d'indice des matchs disputés et des points récoltés». Mais, pour les Sétifiens cette règle n'existe pas dans les textes de la Fédération. C'est ce qui a engendré une vague de contestations au sein de l'Entente. Alors, la plainte introduite auprès de la FAF changera-t-elle les données ? Ce n'est pas évident dans la mesure où cela risque de créer une véritable confusion.

Ceci dit, le MCA se dit également lésé après que le bureau fédéral ait décerné le titre de champion d'Algérie au CRB, alors qu'il reste la bagatelle de 24 points en jeu.

En somme, selon nos sources, il semble que l'ESS est en train de payer la fulgurante éclosion de leur pépite Boussouf que tout le monde voulait transférer moyennant des commissions. Surtout que l'on parle d'un montant de l'ordre de 900.000 euros. Certains ont évoqué le transfert du joueur vers le Borussia Dortmund ou le Bayern Leverkusen, d'autres intermédiaires auraient essayé de placer Boussouf à Nice puis à l'ES Tunis. Dans ce même contexte, l'enquête autour de l'enregistrement téléphonique n'a pas encore dévoilé tous ses secrets.

Comité olympique algérien Les membres exclus déboutés par le TARLS

Le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) a rejeté l'appel de trois membres exclus du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict de l'instance juridique. Les trois membres exclus du bureau exécutif du COA, à savoir Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahia, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), ont demandé l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 ainsi que l'élection des cinq nouveaux membres (tous des présidents de fédérations olympiques), soulignant que

leur remplacement «n'est pas réglementaire». La demande des trois membres, selon le verdict du TARLS, a été acceptée dans la forme mais rejetée dans le fond au motif qu'il y a eu une bonne et juste application des dispositions du statut du COA. Pour rappel, en janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir «contrevenu» aux obligations de présence aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique. Outre les trois noms sus-cités, il y a aussi Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération de taekwondo (ATF) et Abderrezak Lazreg, président de la Fédération d'escrime (FAE) et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de tir sportif (FATS).

Liverpool Aïssa Mandi, c'est imminent !



Le Betis Séville (Liga espagnole de football) serait proche d'un accord avec Liverpool, champion d'Angleterre en titre 2019-2020, pour le transfert du défenseur international algérien Aïssa Mandi en Premier League, rapporte le tabloïd anglais Daily Star. Liverpool a déjà formulé une offre de 9 millions d'euros, affirme le tabloïd anglais, et le Betis en demanderait un peu moins de 11. Selon la même source, le transfert de Mandi à Liverpool pourrait être bouclé dans les prochains jours aux alentours de 10 millions d'euros. Les «Reds» sont à la

recherche d'un nouveau défenseur central pour remplacer numériquement le Croate Dejan Lovren, parti au Zénith Saint-Pétersbourg (Div.1 russe). En cas d'arrivée à Anfield, le joueur algérien, qui a disputé avec le Betis 30 matchs toutes compétitions confondues lors de la saison 2019-2020, offrira une alternative à l'entraîneur Jürgen Klopp derrière les incontournables Virgil van Dijk et Joe Gomez. La clause libératoire de Mandi est estimée à 30 millions d'euros que la direction andalouse voulait faire augmenter à 50, afin de barrer la route aux

prétendants. Mais la situation financière du Betis a fini par pousser les dirigeants à revoir à la baisse le montant de la transaction, selon la presse espagnole.

Malgré la volonté de la direction de la formation andalouse de prolonger le bail du défenseur polyvalent algérien, à plusieurs reprises, les deux parties n'ont pas trouvé d'accord. Mandi (28 ans) n'était pas chaud à l'idée de poursuivre son aventure à Séville, lui qui avait rejoint le Betis en 2016 en provenance de Reims (France) pour un contrat de cinq ans et un chèque de moins de 4 millions d'euros.

Badminton - Thomas Cup 2020 L'Algérie dans le groupe C

La sélection algérienne masculine de badminton jouera dans le groupe C de la Thomas Cup 2020, avec le Danemark, pays organisateur, l'Allemagne et l'Inde, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Fédération mondiale à Kuala Lumpur.

L'Algérie débutera face au Danemark, avant d'enchaîner avec l'Allemagne et de terminer contre l'Inde.

C'est la seconde participation consécutive de la sélection algérienne masculine, championne d'Afrique en ti-

tre, à la phase finale de la Thomas Cup, après celle de 2018 en Thaïlande.

Elle devrait être représentée, selon la liste publiée sur le site de la Fédération mondiale, par Mohamed Abderrahim Belarbi, Adel Hamek, Seifeddine Larbaoui, Kocéïla Mammeri, Youcef Sabri Medel et Mohamed Abdelaziz Ouchefoun.

Douze autres pays prennent part au tournoi. Il s'agit de l'Indonésie, de la Malaisie, de l'Angleterre et des Pays-Bas (groupe A), de la Chine, de Taipei, de la Fran-

ce et de l'Australie (groupe B) ainsi que du Canada, du Japon, de la Corée du Sud et de la Thaïlande (groupe D). Pour l'Uber Cup réservée aux dames, l'Afrique sera représentée par l'Egypte, championne d'Afrique en titre. Elle évoluera dans le groupe A avec Taipei, le Japon et l'Espagne. Les Thomas et Uber Cup de cette année entreront dans l'histoire en tant que première phase finale organisée conjointement en Europe, dans la ville danoise d'Aarhus, du 11 octobre.

Athlétisme - Ligue de diamant Le meeting de Doha avancé au 25 septembre



Le meeting d'athlétisme de Doha, comptant pour la Ligue de diamant et qui avait été décalé au 9 octobre en raison de la pandémie de Covid-19, se déroulera finalement le 25 septembre, a annoncé la Fédération internationale d'athlétisme.

JO 2020 - Athlètes d'élite Un suivi physique et mental pour les Algériens

La préparation des athlètes algériens, qualifiés ou qualifiables aux Jeux Olympiques de Tokyo (JO-2020), nécessite, outre la prise en charge de l'aspect physique, l'élaboration d'un «programme de suivi mental individualisé» en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), selon une psychologue du Centre national de médecine du sport (CNMS). Pour Karima Hadj Arab, psychologue et «mental coach», les athlètes ont été affectés physiquement et psychologiquement par le confinement imposé depuis presque cinq mois pour cause de Covid-19 qui a même conduit au report des JO à 2021. «Le report des JO-2020, le confinement et la fermeture des lieux d'entraînement ont créé une

situation inédite jamais vécue par nos athlètes.

La situation sanitaire actuelle a laissé des traces sur les athlètes d'élite qui se sont retrouvés, du jour au lendemain, sans feuille de route, déstabilisés et sans visibilité quant à leurs objectifs», a expliqué Hadj Arab. «A partir de là, l'apport d'un psychologue pour ces athlètes est devenu impératif afin de les accompagner dans cette situation difficile», a-t-elle jugé. Depuis le début du confinement, les athlètes sont suivis et accompagnés par une équipe de psychologues, dans le but de les préparer à retrouver leur «équilibre mental» et se concentrer progressivement sur leurs objectifs. Le travail de Karima Hadj Arab, aux côtés de deux de ses collègues du

FIFA - Procédure pénale Infantino confiant

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, visé depuis jeudi par une procédure pénale en Suisse. Le procureur fédéral extraordinaire estimant qu'il y avait des «éléments constitutifs d'un comportement répréhensible en rapport avec la rencontre entre le procureur général Michael Lauber, le président de la Fifa et le premier procureur du Haut-Valais», Rinaldo Arnold. Les infractions concernées sont «l'abus d'autorité», la «violation du secret de fonction» et l'«entrave à l'action pénale».

Lundi, Bell a répété qu'il n'existe aucun élément factuel pour justifier l'ouverture de cette procédure, «à moins que rencontré le procureur soit devenu un crime». Lauber, qui a démissionné le 24 juillet, était dans le collimateur depuis de longs mois pour sa gestion des procédures relatives au «Fifaga-

te» qu'il supervisait. Plusieurs rencontres informelles entre ce magistrat et Gianni Infantino,venues entre 2016 et 2017, avaient été révélées dans la presse et notamment par les Football Leaks en 2018, éveillant des soupçons de collusion.

La Commission d'éthique de la Fifa a depuis quelques années prononcé plusieurs suspensions provisoires contre de hauts dirigeants visés par des procédures judiciaires. Ainsi, à l'automne 2015, l'ancien président de l'instance Sepp Blatter et le président de l'UEFA de l'époque, Michel Platini, avaient été suspendus à titre conservatoire pour trois mois, quelques jours seulement après avoir été entendus dans le cadre d'une enquête de la justice suisse : Blatter comme prévenu et Platini comme témoin assisté.

Europa League United et l'Inter lancent les huitièmes

Coupes d'Europe, le retour: après cinq mois de pause à cause de l'épidémie de coronavirus, le foot continental reprend ce soir avec les 8es de finale de Ligue Europa, avec l'Inter Milan et Manchester United en lice pour accéder au tournoi final inédit («Final 8») prévu en Allemagne. Les équipes qualifiées à l'issue de ces matches joués à huis clos se retrouvent en effet du 10 au 21 août pour un tournoi à huit équipes et à élimination directe joué dans quatre stades allemands (Duisbourg, Düsseldorf, Gelsenkirchen et Cologne).

Sur ce même modèle, les deux duels italo-espagnols de ces 8es de finale, Getafe-Inter et Séville-AS Rome, se disputeront sur un match sec en Allemagne, les rencontres aller n'ayant pu être jouées en mars en raison de la pandémie et de l'absence de liaisons aériennes.

Aujourd'hui

(18h55): ... Copenhague - ... Istanbul Basaksehir Shakhtar Donetsk - ... Wolfsburg

(21h00): ... Inter Milan - ... Getafe Manchester United Linz

Jeudi

(18h55): ... Leverkusen - ... Glasgow Rangers FC Séville - ... AS Rome

(21h00): ... Wolverhampton - ... Olympiakos Bâle Eintracht Francfort

nées entre les deux pays à ce moment-là. Les autres rencontres sont elles prévues dans le stade devant initialement les accueillir. Pour l'Inter, dauphin de la Juventus cette saison en Serie A, il faudra dompter à Gelsenkirchen l'accrocheuse équipe de Getafe (21h00), victorieuse de l'Ajax Amsterdam au tour précédent, avant un quart de finale possible contre le Bayer Leverkusen, vainqueur 3-1 à l'extérieur face aux Glasgow Rangers en mars dernier. Autre favori de l'épreuve, le Séville FC, dont l'un des joueurs a été testé positif au Covid-19 la semaine dernière, affrontera la Roma jeudi pour ce choc des 8es de finale disputé à Duisbourg. Les Espagnols, qui ont pour objectif de gagner un sixième trophée sur les quinze dernières éditions, affronteront une équipe de la Roma en grande forme, qui a terminé la Serie A en trombe, avec sept victoires et un nul sur les huit derniers matches.

Dans les autres rencontres, le Shakhtar Donetsk, champion d'Ukraine et vainqueur de la C3 en 2009, accueille l'équipe allemande de Wolfsburg, battue 2-1 à l'aller. Le vainqueur pourrait affronter en quarts le FC Bâle, à moins que l'Eintracht Francfort ne renverse la tendance jeudi après sa défaite à domicile 3-0. Le vainqueur de la Ligue Europa obtiendra un ticket pour la phase de groupes de la Ligue des champions.

Espagne Iker Casillas officialise sa retraite



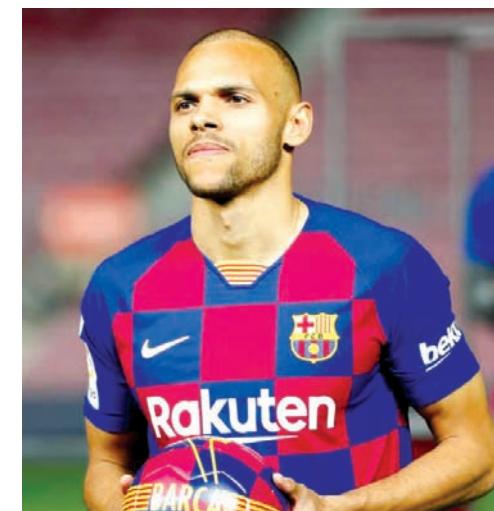
Iker Casillas, mythe gardien de but de l'Espagne championne du monde en 2010, a officiellement mardi sa retraite à l'âge de 39 ans, un choix sans grande surprise après plus d'un an sans jouer à la suite d'un malaise cardiaque. «Aujourd'hui est à la fois l'un des jours les plus importants et les plus difficiles de ma

vie sportive: le moment de dire au revoir est arrivé», écrit le portier du FC Porto dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Avec 25 titres au cours de sa carrière, dont la Coupe du monde 2010, deux Euros (2008, 2012) et trois Ligues des champions (2000, 2002, 2014) avec le Real Madrid, «San Iker» a incarné l'âge d'or de l'Espagne du football. Un malaise cardiaque à l'entraînement en mai 2019 avait mis un brutal coup d'arrêt à sa carrière, après plus de 1.000 matches professionnels, même s'il était resté formellement membre cette saison de l'effectif de Porto, vainqueur du doublé Coupe-Championnat au Portugal.

FC Barcelone

Braithwaite envoyé à West Ham



9 matchs et un seul but, voilà à quoi se résume l'aventure de Martin Braithwaite au FC Barcelone. Arrivé de Leganés contre 18 millions en février dernier, le Barça veut déjà se séparer de lui. Le Danois se cherche donc un nouveau club. Et un club anglais serait entrer en négociations avec le club catalan pour acquérir l'ancien Toulousain. Mundo Deportivo parle de West Ham, qui serait prêt à lâcher 20 millions d'euros. Un choix qui peut paraître surprenant alors que les Hammers comptent déjà Sébastien Haller et Michail Antonio, auteur d'une fin de saison canon, dans leur effectif.

Arsenal

Partey et Coutinho, les priorités d'Arteta

Tout juste auréolé d'un titre en FA Cup, l'entraîneur d'Arsenal Mikel Arteta prépare la suite et a fixé ses deux priorités pour le mercato estival. L'Espagnol vise le milieu de terrain de l'Atletico Madrid Thomas Partey et l'indésirable du FC Barcelone Philippe Coutinho. Il n'aura fallu que huit mois à l'entraîneur Mikel Arteta pour s'adjuger un premier titre avec Arsenal. Vainqueur de la FA Cup contre Chelsea (2-1) samedi, l'Espagnol a renforcé une cote déjà très haute et peut désormais avancer avec sérénité. Son nouvel objectif consiste à rendre les Gunners plus forts, en conservant le capitaine Pierre-Emerick Aubameyang d'abord, mais sur

tout en attirant des renforts de poids sur le mercato. Et d'après le sérieux journal anglais The Times, le coach d'Arsenal a fixé ses deux priorités de ce mercato d'été, dans le but de retrouver le Top 4 de la Premier League dès la saison prochaine. La première cible n'est autre que le milieu de l'Atletico Madrid Thomas Partey (27 ans). Un joueur pisté depuis plusieurs mois déjà et une option accessible, puisque les Gunners seraient prêts à offrir 25 ME ainsi que le Français Matteo Guendouzi, plutôt que de débourser directement les 50 ME de sa clause libératoire. Des sommes tout à fait cohérentes pour un cadre des Colchoneros. Reste à savoir si la formation madrilène va accepter d'ouvrir la porte pour l'international ghanéen. L'autre priorité d'Arteta se nomme Philippe Coutinho (28 ans). En effet, l'ancien adjoint de Pep Guardiola à Manchester City se montre persuadé de pouvoir relancer le Brésilien, indésirable à Barcelone. Alors que l'Auriverde sera poussé dehors dès son retour au terme de son prêt avec le Bayern Munich, les Canonniers semblent prêts à lui offrir une seconde chance, en formulant une belle offre. On peut penser que le Barça tentera de limiter les dégâts pour un joueur recruté pour 145 millions d'euros en janvier 2018. Mais, là encore Arsenal des idées et toutes ses chances sur le papier.

Angleterre Tousser délibérément sera possible d'une expulsion

Un joueur qui toussera de façon volontaire vers un joueur adverse ou vers un arbitre pendant un match pourra être sanctionné d'un carton rouge, a décidé mardi l'International board (Ifab), garant des lois du jeu. Même dans le football professionnel, où les joueurs sont en général régulièrement testés et donc supposés ne pas être porteurs du coronavirus provoquant le

Covid-19, l'Ifab a indiqué que l'arbitre pourra décider que cela constitue un geste dangereux ou insultant. «Comme pour toutes les violations du règlement, l'arbitre devra juger quelle est la vraie nature de cette violation», a expliqué l'Ifab. «Si c'est clairement accidentel, l'arbitre n'aura pas à agir, de même que si la toux s'est produite à une distance suffisante de

tout autre joueur», a ajouté le Board.

La fédération anglaise de football a aussi indiqué mardi que cette mesure serait appliquée au niveau du football amateur et de loisir avec effet immédiat.

Elle a toutefois ouvert la porte à un simple avertissement pour «attitude anti-sportive» si l'incident n'est pas assez grave pour justifier un carton rouge.

Real Madrid Bale ne comprend toujours pas !



pourriez vous dire que les gens vont vous aider, être derrière vous et vous faire remonter la pente pour mieux jouer. » Surnommé « Le Golfeur » par plusieurs de ses coéquipiers, en raison de son affection pour la discipline, Gareth Bale ne semble toujours pas décidé à quitter Madrid, et devrait continuer à engranger son faramineux salaire avoisinant les 555.000 euros hebdomadaires.

Gareth Bale s'amuserait-il à jouer le rôle de l'autruche ? Régulièrement remplaçant avec le Real Madrid, l'offensif gallois semblait avoir pris le recul nécessaire pour s'amuser de sa situation.

Le 11 juillet dernier, lors de la victoire du Real face à Alaves, il avait par exemple placé son masque sur ses yeux, pour faire semblant de dormir. Le même jour, il avait enchaîné les petits mimes, histoire de continuer (ou d'énerver ?) la galerie. Pas de quoi se faire beaucoup plus d'amis du côté des Socios madrilènes.

Et pourtant, Gareth

APPARTEMENTS

■ A vendre Appartement F3 - Acté - 2^{ème} étage au quartier Plateau ORAN) - Libre de suite - Bien ensoleillé - Toutes commodités - Agence, courtier, intermédiaire et curieux s'abstenir - Prix après visite - Tél : 0778.30.25.71

■ A louer F2 à Hai Nour (ORAN) au 4^{ème} étage - Prix 22 U - N° Tél : 0794.52.83.14

■ A vendre F3 - Acté - 4^{ème} et dernier étage à Yaghmoracen (ORAN) - Bien situé - Bon voisinage - Libre de suite - Prix après visite - Tél : 0771.55.58.11

■ Vends ou à louer : F3 - 1^{ère} étage - Double façade - Cité EL DJAMEL (Yasmine 2) fermée sécurisé - Tél : 0773.48.30.19

■ A louer Appart F3 - Superficie 60 m² - 3 Pièces - 5^{ème} étage - Quartier HLM - Tél : 0554.10.91.35

■ Location d'un Studio de 17 m² à la Cité Perret Rue de Mostaganem - ORAN - 12^{ème} étage avec Ascenseur - 17.000 DA/mois et Avance 6 mois avec Contrat de location - Réserve pour couple marié - Pas de célibataire - Tél : 0556.81.95.36

■ A vendre grand Appartement F5 + 2 Salles de bain + 02 WC + Ascenseur au 9^{ème} étage à Hai El Yasmine 4^{ème} Péphérique (ORAN) - Bloc calme - Tél : 0779.21.04.15 - 0540.29.00.47

■ Loue appartement grand standing de 150 m² dans une résidence à point du jour rez-chausse élevé avec garage sous-sol pour société privée Tél : 05 42 61 62 19 curieux s'abstenir.

■ A louer Appartement F4 à Akid Lotfi - ORAN - Meublé - Vue sur mer - 7^{ème} étage avec Ascenseur - Tél : 0771.61.42.40

■ Loue : F3 au Plateau. 3^{ème} (2,5 U) - F3 à Maraval RDC (2,5 U) - F3 Luxe à Seddikia. 1^{er} (4 U) - F5 Luxe. Extension à Canastel + box. 6^{ème} (7 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Cherche Achat Appartement à ORAN - Acté - Maximum 2^{ème} étage + Lot de Terrain - Tél : 0553.74.26.10

■ Vends Appart - Acté F4 au 1er étage avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lotfi Oran). 06.56.19.19.74

VILLAS

■ Immeuble 25 Apparts Hôtel 5 étages à Coralès côté Andalouses - ORAN. Vends ou Echange à ORAN ou à ALGER bord de mer - Notarié - 13 Milliards Ctms - Call : 0661.41.94.37

■ A vendre Maison de 300 m² en double façade - R+1 - RDC : Local - Cour - Jardin - WC et SDB - 2 Pièces - Salon - 2 Cuisines - 1^{ère} étage : 4 Pièces - Salon - WC et SDB + Gd Balcon - à Daïra Ain Larbaa - Hammam Bouhadjar - W. AIN TEMOUCHENT - Tél : 0782.67.36.48 - 0770.66.57.60

■ Loue à ORAN Trouville-plage : Villa de 400 m² de 2 niveaux - Grand Jardin + Garage + Bâche d'eau - Située à 100 mètres de la plage pour longue durée - Tél : 0659.18.39.18

TERRAINS

■ Vends Terrain de 02 Hectares à EL HAMOUL en bord de route au-dessus du village agricole et une Villa à BOUHANIFIA - Contacter le N° 0781.75.04.12

■ Vends ou Echange Terrain industriel de 10.000 m² avec Acte + Livret foncier à ES-SENIJA contre Villa à ORAN + Compl. - Etudie toutes propositions - Contacter Cabinet immobilier : 04, Rue Mohamed Khemisti - ORAN face à la Banque CPA - Tél : 041.36.16.43 / Mob : 0552.58.43.72

LOCAUX

■ A louer 02 Locaux - Superficie 70 m² + 30 m² avec Sanitaires - Gaz et Electricité 380 V - ORAN - Tél : 0556.17.55.69

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferraille Cteibo - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

CONDOLÉANCES

CHEMLAL Zahreddine et Kader MEDJADJI (Windsor)

ayant appris le décès de MOUFFOK Djillali (dit JILAL) présentent à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

CONDOLÉANCES

CHEMLAL Zahreddine et Kader MEDJADJI (Windsor)

ayant appris avec une grande émotion le décès de CHERGUI Abdelkader présentent à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

EMPLOIS

■ Clinique médico-chirurgicale à ORAN recrute Infirmier Instrumentiste de Bloc opératoire - Prière envoyer CV à l'adresse mail suivante : gasteropode56@gmail.com

■ Entreprise privée à ORAN recrute un Fraiseur sur machines-outils - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Tuyauteurs qualifiés - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Station Essence RYAD à GDYEL recrute 03 Pompiers - Appelez au 0782.15.14.21 - à partir de 9 H 30 à 13 H

■ Entreprise de Promotion Immobilière recrute Commerciaux - Profil : Universitaires / Âge : 30 ans et + / Expérience dans le domaine : 3 ans et + / CV + Photo - Email : nardjeseprom@gmail.com

■ Cherche Coiffeuse très qualifiée sachant tout faire - Respect d'horaire - Bien présentable - Tél : 0696.72.35.67

■ Pharmacie à HASSI BEN OKBA cherche Vendeuse expérimentée - Tél : 0770.18.43.53

■ Retraité de l'enseignement - 40 ans d'expérience - cherche emploi comme Veilleur de nuit ou Standardiste dans une Société privée ou publique à ORAN ou environs - Tél : 0663.94.95.85

■ Société spécialisée dans la vente de la Céramique à ORAN cherche Agent commercial qualifié (maîtrise l'outil informatique / français) - Envoyez CV : recrutement.abone@gmail.com

■ Société privée à ORAN cherche Secrétaire maîtrise arabe - français et anglais et outil informatique - Expérience 5 ans minimum - email : kurapika6677@gmail.com

DIVERS

■ Cours 3 A.S. - Physique - Maths et Science. Pour préparer son BAC - Tél : 0771.07.76.32

DÉCÈS
Les familles KAÏD et GAÏCHE ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté El Moudjahid KAÏD Abdelkader (père, grand-père, beau-père) à l'âge de 81 ans. L'enterrement a eu lieu le 02 août 2020. La famille KAÏD demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.
إنا لله وإنا إليه راجعون

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

DE HASSI BEN OKBA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS DE CONSULTATION N° : 01/2020

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° : 01/2020 du 18/05/2020 relative au projet :

Réalisation d'un réseau d'éclairage public à Hai LOUZ à Hassi Ben Okba

Qu'à l'issue du jugement des offres en date du 20/07/2020; le projet a été attribué provisoirement à :

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	N.I.F	MONANT / TIC	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	CLAS.
BENTOLBA MOHAMMED	192310105718217	3.102.740,55 DA	14 Jours	63,28	Offre unique après évaluation financière	1 ^{era}

NB : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tous les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2031005149 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020

سوناطراك



Activité Raffinage et Pétrochimie
Division Exploitation Pétrochimie
Direction Commerciale et Marketing

La Direction Commerciale et Marketing est toujours soucieuse de répondre aux exigences de son aimable clientèle et informe :

LES UTILISATEURS DU PEHD

De la disponibilité du PEHD avec des remises selon les quantités à enlever :

- SOUFFLAGE : Grade 5502 Extrusion Corps Creux
- FILM : Grade TR 144 Extrusion Sacherie

Pour toutes informations, nous mettons à votre disposition les points de contacts suivants :

Direction Commerciale Et Marketing :

- Adresse : Zone Industrielle BP 215 Skikda,
- Télécopieur : 038 94 83 22
- Email : commercial.pec@sonatrach.dz

District Ouest Oran :

- Adresse : Chemin Vicinal Petit Lac Oran
- Mobile : 0661 13 30 89

District Est Skikda :

- Adresse : Zone Industrielle BP 215 Skikda
- Mobile : 0661 93 70 55

Le Meilleur Accueil Vous Sera Réservé

SONATRACH, votre partenaire Industriel

ANEPE N° 2025100424 Le Quotidien d'Oran 05/08/2020

OFFICE PUBLIC DE MAÎTRE HAMIDI MAJDOUN
Commissaire-priseur près le tribunal de Sidi Bel Abbès
47, Rue Maître Ould Aoudia Mokhtar (ex-Rue Gambetta) Sidi Bel Abbès
Mob : 06-57-81-18-96

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Uniquement par SOUMISSIONS CACHETEES
LE JEUDI 13 AOUT 2020 A 09 H 00 Min

- Lieu de la vente : Au Cabinet du Commissaire-priseur.
- Lieu de la visite : Ferme Pilote SI RABEH Route de Sehala - Commune de TESSALA - W. Sidi Bel Abbès.

N° Lot	Désignation
01	- V.L. H. ACCENT Imm : 01266-106-22 (Etat moyen - Avec Carte Grise)
02	- Moissonneuse Batteuse CLAAS N° de Châssis : 832040079 (Etat usagé)
03	- Carcasse de Moissonneuse Batteuse CLAAS N° de Châssis : 802040234 + Carcasse de Tablier de coupe CLAAS
04	- Semoir de marque GIL. 03 M. N° de Série : 83081 (Etat usagé) + Râteau Faneur SONACOME N° : 121-050.0-02 (Etat usagé) + Vigneronne Trainée SACRA 5 Socs (Etat Carrasse)
05	- 02 Citernes d'eau 2500 L (Etat mauvais - Sans Roues) + Remorque à 4 Roues (Etat mauvais - Sans Roues - Sans Essieux) + Matériel de Bergerie pour l'aviculture et l'élevage - Matériel Divers et Matériel pour Administration (Etat usagé - Voir Liste)

Conditions de Vente : Se référer obligatoirement au cahier des charges.
- Les soumissions cachetées doivent être déposées au cabinet du Commissaire-priseur la veille de la vente (le Mercredi 12 AOUT 2020 avant 16 h 00) avec un cautionnement non remboursable en cas de désistement.

Le Commissaire-priseur

Algérie : le pétrole, c'est l'enfer ; l'eau c'est la vie !

Par A. Boumezrag *

Suite et fin

Dans tous les pays du monde, pour économiser l'eau des solutions de recyclage et de maîtrise des eaux usées sont recherchées. Le recyclage permet en effet de mener une réelle politique du cycle de l'eau en protégeant la ressource quantitativement et qualitativement. C'est pourquoi, il est opportun de faire le bilan des dépenses engagées en matière de traitement et d'épuration des eaux, d'identifier et de remédier aux défaillances constatées dans la gestion et l'exploitation des stations d'épuration une fois réalisées abandonnées du jour au lendemain de leur livraison, parce que, dit-on, fortement consommatrice d'énergie, d'inviter les pouvoirs publics à se pencher sur la question et d'inciter les ménages algériens à économiser cette ressource rare, et les entreprises utilisatrices à recourir au développement des techniques de recyclage des eaux. Aujourd'hui, plus que jamais, la question de la légitimité tient de plus en plus à une efficacité des gestionnaires dans la satisfaction des usagers dans leur diversité. Que la gestion concrète soit assurée par un opérateur public ou privé, algérien ou étranger. Là n'est pas le problème. L'essentiel est que la gestion de l'eau soit prise en charge sérieusement et solidairement. C'est une évidence, la société algérienne a besoin d'eau « propre » pour étancher sa soif et « épurer » pour faire convenablement sa toilette et celle des ses institutions, en commençant naturellement par la tête pour descendre le long du corps et atteindre les orteils, comme elle a besoin d'air pur pour « respirer » et « croître » dans un monde sans état d'âme en perpétuelle agitation où le faible doit céder ses richesses naturelles au plus fort du moment. Aussi semble-t-elle être prête à céder les réserves de pétrole et de gaz se trouvant dans le sous-sol contre tout bonnement un peu d'eau et beaucoup d'oxygène car considère-t-elle, que si le pétrole et le gaz « polluent », l'eau et l'air « purifient », consciente de plus en plus que la terre algérienne n'a pas besoin du sang des guerriers mais de la sueur des hommes.

Pour ce faire, elle est à la recherche d'une nouvelle idéologie fondée sur le travail créateur de richesses et d'une pensée libératrice productrice de valeurs et de symboles pour la tirer de cette léthargie qui lui colle à la peau depuis plus de cinq décennies. Que de temps perdu ? Que d'énergie gaspillée ? Que d'opportunités ratées ? Dans un pays où s'accumulent des fortunes et où l'homme dépérît, on ne peut que méditer cet adage populaire : « une richesse amassée est un tas de fumier puant et que par contre une richesse répandue est un engras fertile ». Autrement dit une fortune entre les mains des gens sans esprit sans scrupule et sans moralité est un danger public. La possession des biens ne signifie pas nécessairement jouissance de ces biens et encore moins en tirer profit pour le bien de tous et de chacun. Il est vrai que certains pays sont forts en histoire et d'autres en géographie. Cette dépendance alimentaire dont les trois chocs pétroliers (1973, 1979, 2008) ont grandement relevé le niveau et l'importance s'est aggravée avec l'effondrement du prix du baril de pétrole et du dollar d'où le recours à nouveau à l'endettement extérieur. Le décalage de plus en plus important entre le niveau de production agricole qui stagne pour ne pas dire qu'il régresse et le niveau de consommation qui croît à une allure exceptionnelle (taux démographique élevé, urbanisation accélérée, salarisation publique importante, etc.) pose des problèmes de plus en plus aigus difficiles à résoudre aggravés par la pandémie du Covid-19. L'ajustement du niveau de consommation aux ressources alimentaires a entraîné un processus d'importation de biens alimentaires de plus en plus financés par

l'endettement extérieur. L'insuffisance de l'offre agricole locale est due dit-on essentiellement à la médiocrité des rendements qui n'enregistrent aucun progrès appréciable. Concernant les rendements, la moyenne oscille autour de six quintaux l'hectare comparé aux rendements céréaliers obtenus dans d'autres pays qui serait de l'ordre de trente quintaux à l'hectare. Les difficultés du secteur agricole ainsi que la faiblesse de la production céréalière sont à l'origine de la persistance et de l'approfondissement d'un vaste problème d'importations massive et coûteux. Il faut dire aussi qu'une augmentation de la production céréalière due à une pluviométrie exceptionnelle n'a guère d'influence sur le volume des importations quelle que soit la situation financière du pays. Ces importations jouent le rôle de souffre de sécurité pour le pouvoir parce qu'empêchant que la crise du secteur agricole ne traduise la faillite totale d'une économie largement dépendante de l'extérieur pour assurer sa survie. L'Algérie se trouve dépendante du marché international pour ses approvisionnements en produits céréaliers dans la mesure où elle est satisfaite par un groupe limité de pays dont la France d'où l'extrême vulnérabilité économique du pays et de la fragilité de son équilibre alimentaire.

Face à cette situation contraignante où le taux de dépendance croît rapidement d'une manière alarmante (Le Covid-19 n'y est pour rien) est-il possible de renverser la vapeur ? C'est-à-dire d'augmentation l'offre locale. Pour augmenter l'offre alimentaire on peut soit étendre la superficie cultivée soit améliorer les rendements. Mais de toute façon, on ne peut se passer d'une ressource négligée par le passé de par sa discréption, à savoir l'eau. L'eau est un facteur décisif pour la solution des problèmes du citoyen d'une part et pour la construction d'une économie d'une économie de survie d'autre part. Car l'élévation de la production agricole et l'amélioration de la productivité nécessite des besoins accrus en eau pour irriguer des terres agricoles asséchées ou en voie d'assèchement et étancher la soif de cinquante millions d'habitants dans un très proche avenir. Des mesures énergiques doivent être prises par les pouvoirs publics pour atteindre ces objectifs. C'est dire que le secteur hydraulique et non le secteur automobile doit constituer la priorité de l'heure. Les nouveaux décideurs du pays doivent accorder un intérêt particulier à la valorisation du potentiel hydraulique. C'est pourquoi, l'utilisation de l'eau doit être repensée de façon approfondie tant du point de vue quantitatif que qualitatif pour limiter les gaspillages en eau et en devises et promouvoir la réutilisation et le recyclage des eaux y compris par des procédés correctifs de traitement et d'épuration et envisager la possibilité d'utiliser des eaux traitées dont la qualité correspond aux utilisations auxquelles elles sont destinées.

Par ailleurs l'effet conjugué de la progression démographique, l'urbanisation massive de la population, l'industrialisation ratée, la monétarisation poussée de l'économie sans oublier une agriculture assoiffée et une paysannerie déboussolée font que l'écart entre les besoins des populations en produits alimentaires et les ressources disponibles ne cesse de s'élargir. Aussi nous semble-t-il qu'un plan VALYD AN 2020 peut contribuer à redonner de l'espoir en vue d'une sortie de crise. Pas un plan VALYD au service des multinationales des hydrocarbures (pétrole et gaz de schiste), de l'agro-alimentaire, des finances et leurs représentants en Algérie mais par UN PLAN DE VALORISATION DES RESSOURCES HYDRIQUES au bénéfice des populations et par conséquent de la légitimité du pouvoir.

* Docteur

Ascendant de Français à charge : un refus injustifié de la préfecture sanctionné par le tribunal administratif



Par Fayçal Megherbi *

Dans une décision rendue le 3 mars 2020, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé un arrêté du préfet des Hauts-de-Seine refusant la délivrance d'un certificat de résidence de dix ans à une ascendante de Français à charge. Une occasion de revenir sur les règles applicables en matière de régularisation des ressortissants algériens ascendants à charge.

Pour rappel, la situation des Algériens désirant se rendre en France est exclusivement régie par l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968.

L'article 7 bis b) de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié définit les conditions permettant la délivrance d'un certificat de résidence de 10 ans pour le(s) demandeur(s) :

« Le certificat de résidence valable 10 ans est délivré de plein droit sous réserve de la régularité du séjour :

b) A l'enfant algérien d'un ressortissant français si cet enfant a moins de vingt et un ans ou s'il est à la charge de ses parents, ainsi qu'aux descendants d'un ressortissant français et de son conjoint qui sont à sa charge ».

Pour être considéré comme ascendant de Français à charge, un ressortissant algérien doit :

- Être ascendant de Français ;
- Être à la charge de son enfant et/ou de son conjoint.

Tout Algérien(ne) ayant un enfant majeur qui a acquis la nationalité française sera qualifié d'ascendant de Français.

Le parent qui souhaiterait s'installer en France devra au préalable obtenir un visa de court séjour de type C et devra établir qu'il est à la charge de son enfant.

Comment prouver que l'ascendant est à la charge de l'enfant ?

Afin d'obtenir ce fameux sésame d'une durée de 10 ans, le ressortissant algérien devra justifier qu'il ne dispose pas de ressources en Algérie et, le cas échéant, qu'il ne peut pas être pris en charge par ses autres enfants restés en Algérie.

Une fois cette condition remplie, la pri-

se en charge par son enfant français devra être caractérisée par le versement de ressources (virements bancaires ou envoi de mandats cash) sur une période plus ou moins longue (généralement sur les 12 derniers mois au minimum).

Si l'ensemble de ces conditions sont remplies, alors le demandeur pourra solliciter un visa de court séjour en passant par le service TLS contact en vue de se rendre en France, sans visa long séjour, afin d'y déposer sa demande de titre de séjour de 10 ans.

A son arrivée, il pourra alors déposer une demande de certificat de résidence algérien de 10 ans auprès de la préfecture de son lieu de résidence (en pratique, celui de son enfant).

Ces règles de droit ont été rappelées par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans sa décision du 3 mars 2020. La requérante, entrée sur le territoire français avec un visa Schengen C portant la mention « famille de Français », souhaitait obtenir un certificat de résidence de 10 ans en tant qu'ascendant à charge de Français. Mère de trois enfants, elle faisait valoir que deux de ses fils étaient de nationalité française, et que le troisième vivait régulièrement en France. Son mari étant décédé, elle vivait isolée en Algérie et recevait des virements réguliers de la part de son enfant français.

Malgré cette situation, la Préfecture des Hauts-de-Seine lui avait refusé la délivrance d'un certificat de résidence de 10 ans et avait décidé de mesures particulièrement lourdes à son égard. La décision mentionnait en effet une obligation de quitter le territoire français, l'obligation de résider dans les Hauts-de-Seine et de remettre son passeport avant son départ, et une interdiction de retour sur le territoire français pendant un an.

Dans sa décision du 3 mars 2020, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a ainsi annulé cette décision et condamné le préfet des Hauts-de-Seine à délivrer à la requérante un titre de séjour.

* Avocat au Barreau de Paris

Covid-19 L'OMS plaide pour le développement «sûr» d'un vaccin

L'Organisation mondiale de la Santé a plaidé pour le respect des protocoles et réglementations en vigueur dans le développement d'un vaccin anti Covid-19 après que la Russie eut promis des "millions" de vaccins dès début 2021. "Tout vaccin et tout médicament à cette fin doivent bien sûr être soumis à tous les différents essais et tests avant d'être homologués pour leur déploiement", a souligné le porte-parole de l'OMS Christian Lindmeier, interrogé sur les annonces russes au cours d'une conférence de presse en ligne.

"Il existe des lignes directrices et des directives claires, des réglementations afin de faire avancer les choses de manière sûre et efficace", a-t-il insisté. "Parfois, des chercheurs individuels affirment avoir trouvé quelque chose, ce qui est bien sûr, en tant que tel, une excellente nouvelle. Mais entre trouver ou avoir la possibilité d'avoir un vaccin qui fonctionne et avoir franchi toutes les étapes, il y a une grande différence", a-t-il dit en soulignant que l'OMS n'avait pour l'heure "rien vu d'officiel".

La Russie a annoncé lundi que trois entreprises biomédicales seraient en mesure de produire dès septembre et de manière industrielle un vaccin développé par le laboratoire de re-



cherches en épidémiologie et microbiologie Nikolaï Gamaleïa. "Selon les premières estimations (...) nous pourrons fournir dès cette année plusieurs centaines de milliers de doses de vaccin par mois, puis par la suite jusqu'à plusieurs millions en début d'année prochaine", a affirmé le ministre russe du Commerce Denis Manturov à l'agence publique TASS. Le ministère de la défense russe qui collabore avec le centre Gamaleïa a affirmé que des essais cliniques sur des militaires avaient "clairement montré une réponse immunitaire apparente" face au nouveau coronavirus, "sans effets secondaires ou anomalies".

Des chercheurs ont toutefois exprimé leur préoccupation face à la ra-

pidoité de la mise au point des vaccins russes, en estimant que certaines étapes pourraient être sautées afin d'accélérer le travail sous la pression des autorités. L'OMS de son côté insiste sur la nécessité de suivre les règles permettant un "développement sûr d'un vaccin", afin de s'assurer que nous savons contre quoi le vaccin agit, à qui il peut aider et, bien sûr, également s'il a des effets secondaires négatifs, si les effets secondaires médicaux sont plus importants que le bénéfice réel". La course au vaccin est lancée à travers la planète avec actuellement 26 candidats vaccins au stade des essais cliniques (testés chez l'être humain) et 139 au stade de l'évaluation pré-clinique, selon des données de l'OMS.

Australie Des centaines d'habitants infectés enfreignent l'ordre de confinement



Des centaines de personnes atteintes du Covid-19 à Melbourne ont enfreint l'obligation de rester chez elles, ont annoncé mardi les autorités locales qui ont riposté en triplant le montant des amendes encourues. L'Etat du Victoria, dont Melbourne est la capitale, est l'épicentre de la deuxième vague épidémique qui sévit en Australie, et qui a notamment été imputée à des infractions aux règles dans des hôtels où des voyageurs de retour de l'étranger effectuaient leur quarantaine.

Le Victoria recense depuis plusieurs semaines plusieurs centaines de nouveaux cas de coronavirus chaque jour. Les autorités de Melbourne ont graduellement durci ces derniers temps les restrictions et le confinement, allant jusqu'à imposer un couvre-feu nocturne, alors que tous les commerces non-essentiels fermeront à compter de jeudi.

Mais le Premier ministre du Victoria Daniel Andrews a annoncé mardi que pas moins de 800 personnes contaminées, censées demeurer chez elles, ne se trouvaient pas à leurs domiciles quand les services d'inspection sont allés frapper à leur porte. Ces contrevenants représentent 25% des personnes que l'administration

depuis le début de l'année dans l'ensemble du pays. C'est aussi l'Etat qui compte le plus de victimes, avec 147 morts sur un total national de 232.

DES ABORIGÈNES BLOQUENT L'ACCÈS À UN PARC NATIONAL

Par ailleurs, le célèbre parc national australien d'Uluru a été contraint de fermer mardi après que des aborigènes eurent empêché des touristes d'y accéder par peur que ces derniers ne soient porteurs du coronavirus, ont annoncé des responsables locaux. Une trentaine d'aborigènes habitant dans cette zone reculée du Territoire du Nord ont empêché plusieurs dizaines de touristes d'approcher de l'entrée du parc, a déclaré Glenn Irvine, de la Mutitjulu Community Aboriginal Corporation, qui gère les relations avec les communautés locales. Les habitants ont dit avoir décidé d'agir après avoir été pris de court par l'arrivée de 43 touristes par avion en provenance de Brisbane, dans l'Etat du Queensland (Est). "Nous avions compris que le vol avait été annulé", a dit M. Irvine à l'AFP. A son arrivée, "nous avons demandé au parc national de fermer", a-t-il expliqué, et comme le parc ne l'a pas fait, "les habitants se sont rassemblés à son entrée." Après des discussions avec les autorités locales, le parc Uluru renommé pour la célèbre formation rocheuse également connue sous le nom d'Ayers Rock, a bien été fermé.

Plus de 395.000 personnes ont visité le parc entre juillet 2018 et juin 2019, selon l'autorité australienne supervisant les parcs. M. Irvine a fait état d'un accord tacite pour que les touristes, qui sont demeurés à proximité, subissent un dépistage, et pour qu'aucun groupe ne vienne en provenance de foyers épidémiques.

Interpol alerte sur une hausse des cyberattaques «exploitant la peur»

La pandémie de Covid-19 a favorisé l'augmentation de cyberattaques dans une cinquantaine de pays, prenant de plus en plus pour cibles des gouvernements et des institutions sanitaires, a averti mardi Interpol. Sur la période de janvier à avril, l'organisation internationale de coopération policière, basée à Lyon, a détecté près de 907.000 spams, 737 incidents causés par des logiciels malveillants et 48.000 liens URL nuisibles, "tous liés au coronavirus". Ces données ont été collectées par Interpol lors d'un sondage réalisé entre avril et mai auprès de ses 194 pays membres. 48 pays y ont répondu, dont 42% en Europe, 19% en Asie, 17% en Afrique, 12% en Amérique et 10% au Moyen-Orient. Des "partenaires privés", telles que des entreprises spécialisées dans la sécurité, ont également fourni des informations. "Les cybercriminels sont en train de développer et d'augmenter leurs attaques à un rythme alarmant, exploitant la peur et l'incertitude causées par la situation économique et sociale instable du fait du Covid-19", a déclaré dans un communiqué le secrétaire général d'Interpol Jürgen Stock. "La dépendance grandissante dans le monde au web crée aussi de nouvelles opportunités (d'attaques), avec beaucoup de commerces et de particuliers ne s'assurant pas que leurs (capacités de) défense (en ligne) soient à jour", a-t-il souligné. Plusieurs types d'attaques ont été identifiés. Près des deux tiers des pays ayant participé à l'évaluation rapportent des faits d'escroquerie ou de hameçonnage pour récupérer des données personnelles, avec des malfaiteurs qui "se font passer pour des gouvernements ou des autorités sanitaires". La deuxième technique la



plus dénoncée par les pays sondés est la diffusion de logiciels malveillants assortie d'une demande de rançon, avec une "évolution dans le choix des cibles" pour "maximiser les dommages et les gains financiers". Ainsi, le nombre d'attaques désorganisant les infrastructures sanitaires, pour ensuite leur demander une rançon, s'est accru, avec un pic notable pendant les deux premières semaines d'avril. "De multiples groupes (criminels) qui étaient inactifs ces derniers mois" ont repris du service, a expliqué Interpol.

L'enregistrement de noms de domaines usant de mots clefs tels que "coronavirus" ou "COVID" est également en "housse significative", et se place en troisième position des techniques frauduleuses les plus citées par les pays. Ces sites illégitimes leurrent des internautes "en quête de matériel médical ou d'information sur le coronavirus" pour, entre autres, récupérer leurs données personnelles. Les pays sondés pointent également une circulation massive de fausses informations.

L'ONU souhaite des «mesures audacieuses» face aux perturbations dans l'éducation



La pandémie de nouveau coronavirus a provoqué les plus grandes perturbations de l'histoire dans l'éducation avec des fermentures prolongées des écoles qui risquent d'aggraver les inégalités dans l'accès au savoir, s'est inquiété mardi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, réclamant des "mesures audacieuses" pour faire face à cette crise. Selon les Nations Unies, la crise sanitaire a affecté plus d'un milliard d'élèves dans le monde, se faisant particulièrement sentir chez les handicapés, les minorités, les réfugiés et les déplacés.

Qualifiant l'éducation d' "essentielle pour le développement per-

sonnel et l'avenir des sociétés", M. Guterres a fait plusieurs recommandations dans un message vidéo pour faire revenir les enfants en classe dans le cadre d'une nouvelle campagne internationale baptisée "Sauvons notre avenir". "A l'heure où le monde fait face à des niveaux insoutenables d'inégalité, nous avons plus que jamais besoin de l'éducation, ce grand égalisateur", a-t-il ajouté. "Nous devons prendre des mesures audacieuses maintenant afin de créer des systèmes éducatifs inclusifs, résilients, de qualité et adaptés à l'avenir", a conclu le responsable de l'ONU.

Selon le président tunisien L'instabilité politique pousse les jeunes à émigrer

L'instabilité politique et les problèmes socio-économiques en Tunisie, ainsi que la répartition inéquitable des richesses dans le monde, poussent chaque année des centaines de jeunes à prendre la mer pour émigrer au péril de leur vie, a déploré le président tunisien Kais Saïed. M. Saïed a effectué dimanche une visite de travail - consacrée à la lutte contre l'immigration clandestine - dans deux postes de la Garde maritime à Sfax et à Mahdia (centre), les deux principaux points de départs des embarcations clandestines vers l'Italie. Lors de cette visite, il a affirmé que les raisons de ce phénomène sont d'abord "directement liées à la répartition des richesses et des ressources dans le monde", selon une allocution publiée lundi par la présidence.

Mais la question est "essentiellement tuniso-tunisienne", a-t-il ajouté, puisque les autorités "n'ont pas réussi à résoudre les problèmes économiques et de développement des Tunisiens". Selon M. Saïed, "la grande vague migratoire" a eu lieu après la révolution du 14 janvier 2011 qui a renversé l'ex-dictateur Zine el-Abidine Ben Ali. "En quelques jours, plus de 25.000 personnes ont émigré en Italie. Ce n'est pas le fruit du hasard", a-t-il souligné, en dénonçant "des réseaux de passeurs et des



acteurs politiques (qui) tirent les ficelles". L'objectif de ces derniers est de mettre en échec "le processus démocratique (et de) montrer l'inanité des élections qui n'ont pu atteindre leurs objectifs, poussant alors les Tunisiens à partir vers d'autres lieux, même illégalement", a expliqué le président tunisien. Signe de l'instabilité politique, la classe politique tunisienne est "encore à ce jour en train de mener des négociations sans fin en vue de former un gouvernement", a-t-il critiqué. Depuis la révolution de 2011, huit gouvernements se sont succédé. Le neuvième, présidé par l'ancien ministre de l'Intérieur Hichem Mechichi, est en cours de formation et doit

être approuvé par le Parlement début septembre. La Tunisie est également touchée par un chômage endémique. Lundi dernier, la ministre italienne de l'Intérieur, Luciana Lamorgese, a rencontré à Tunis le président Saïed et discuté de l'augmentation du nombre de migrants vers son pays. Plus de 11.800 personnes sont arrivées en Italie illégalement entre le 1er janvier et le 26 juillet 2020, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), davantage que sur la même période en 2019 (3.500), mais bien moins que l'année précédente. Environ 45% des migrants arrivés en juillet étaient des Tunisiens, selon la même source.

Un campement de jeunes migrants évacué en plein Paris



Plus de 70 jeunes migrants, considérés par plusieurs associations comme des mineurs étrangers, ont été évacués tôt mardi d'un campement installé depuis un mois au cœur de Paris, a constaté un journaliste de l'AFP. Les 72 jeunes migrants qui dormaient dans des tentes installées dans un square ont été évacués dans le calme par les autorités locales sous le regard de quelques policiers en retrait. Masques sur le visage, ils ont été conduits en bus vers un gymnase de la capitale.

Sept jeunes filles ont également été mises à l'abri dans des hôtels sociaux, selon les autorités locales. Les jeu-

nes hommes ont été évalués majeurs par plusieurs départements d'Ile-de-France, la région qui entoure Paris, et sont refusés par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Mais ils contestent cette évaluation et se retrouvent dans une "impasse" le temps de leur recours, selon les associations qui les aident dont Utopia 56, Comede et Médecins sans frontières (MSF). Ces ONG militent pour qu'ils soient considérés comme mineurs et pris en charge comme des enfants en danger le temps du processus judiciaire qui peut durer entre six et dix-huit mois.

Elles demandaient à Paris de

"montrer l'exemple" en créant un dispositif spécifique. "Un accord de principe a été trouvé avec la mairie de Paris pour qu'il y ait un dispositif pour ces mineurs en recours", a expliqué à l'AFP Corinne Torre, responsable de MSF. "C'est pour cette raison que nous avons accepté qu'il y ait un hébergement d'urgence en gymnase en attendant."

La préfecture d'Ile-de-France a toutefois contredit mardi une responsable de la mairie de Paris, l'adjointe à la protection de l'enfance Dominique Versini, qui avait évoqué jeudi l'ouverture pour "les plus vulnérables de ces jeunes" d'un centre d'hébergement "co-financé par l'Etat" pour lequel un site a "été trouvé". Un tel centre serait une première en France. "L'Etat n'est pas favorable à la création d'un dispositif tiers, parce que ça ne se justifie pas", a déclaré la secrétaire générale de la préfecture d'Ile-de-France, Magali Charbonneau, en soulignant que "tous ces jeunes ont été évalués majeurs". Après leur mise à l'abri, "ils seront orientés vers des structures pour majeurs", en attendant une décision judiciaire, a-t-elle assuré. MSF assure que plus de la moitié des jeunes accompagnés par ses services sont finalement reconnus mineurs par la justice.

Pacifique Trois naufragés sauvés par leur «SOS» écrit sur la plage

Trois marins de Micronésie qui avaient fait naufrage sur une minuscule île du Pacifique Ouest ont pu être secourus après que des avions australien et américain eurent repéré le "SOS" géant qu'ils avaient dessiné sur la plage.

L'armée australienne a expliqué qu'elle avait repéré dimanche les

trois hommes sur l'îlot Pikelot, à 190 km du lieu où ils étaient partis trois jours plus tôt. L'embarcation de sept mètres à bord de laquelle ils se trouvaient était tombée en panne d'essence et avait ensuite dérivé. Alerté par le Centre de sauvetage et de coordination du Pacifique basé à Guam, des avions américain et aus-

tralien ont été mobilisés et repéré dimanche le SOS. Un hélicoptère a été dépêché du navire australien HMAS Canberra avec de la nourriture et de l'eau, s'assurant que les trois naufragés étaient en bonne santé. Ils ont été secourus par la suite par un patrouilleur de Micronésie, a indiqué l'armée australienne.

Brexit Le Royaume-Uni veut stocker des médicaments pour se préparer à un "no deal"

Le gouvernement britannique a prié les entreprises pharmaceutiques de stocker jusqu'à six semaines de médicaments pour se préparer à une éventuelle absence d'accord avec l'Union européenne à l'issue de la période de transition post-Brexit.

Depuis que le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier, après 47 ans d'union, les deux parties ont engagé d'intenses discussions pour définir le cadre de leur nouvelle relation et nouer un accord de libre-échange à l'issue de la période de transition, qui se termine le 31 décembre.

Mais ces négociations ne sont pour l'instant pas concluantes même si les deux parties gardent espoir d'aboutir à un compromis. Face à l'hypothèse d'un "no deal" qui risquerait de perturber les chaînes d'approvisionnement, le gouvernement britannique a demandé aux entreprises de prévoir des stocks de médicaments pour tenir un mois et demi. "Nous sommes conscients que les chaînes d'approvisionnement mondiales subissent une pression importante, exacerbée par les récents événements liés au Covid-19. Cependant, nous encourageons les entreprises à faire du stockage un élément clé de leurs préparatifs et demandons à cette industrie,

si possible, de constituer jusqu'à six semaines de stock sur le sol britannique", a écrit le responsable commercial du ministère de la Santé dans une lettre aux entreprises pharmaceutiques mise en ligne lundi soir. Elles sont aussi priées d'envisager d'autres voies d'approvisionnement en cas de perturbations dans les grands ports d'entrée au Royaume-Uni comme Douvres.

Le rétablissement de contrôles douaniers, faute d'accord entre les deux parties, pourrait provoquer un ralentissement des flux. Avant la sortie du Royaume-Uni de l'UE, le gouvernement avait constitué des stocks de médicaments et d'équipements médicaux et "nous prévoyons de rétablir ces niveaux à un niveau cible de six semaines de stock total", est-il précisé dans cette lettre.

La British medical association, qui représente les médecins, "a toujours averti qu'un Brexit sans accord pourrait avoir un impact potentiellement catastrophique sur le NHS (service public de santé) et par conséquent sur la santé de la nation", a réagi le docteur David Wrigley, vice-président de l'association. "Maintenant, plus que jamais, il est absolument crucial que le gouvernement établisse une relation qui protège la santé future de ce pays".

Mutinerie dans une prison d'Equateur, neuf morts

Nine détenus ont été tués et une vingtaine d'autres blessés lors d'une mutinerie qui s'est déclenchée lundi dans une prison en Equateur, a indiqué l'administration pénitentiaire. Six policiers ont également été blessés lors de ces affrontements qui se sont produits dans un centre de rééducation pour garçons dans la ville côtière de Guayaquil (sud-ouest). Plusieurs des policiers se trouvent dans "un état critique" a indiqué sur Twitter le commandant général de police Patricio Carrillo. "La guerre entre gangs (à l'intérieur des prisons) impose de revoir la

gestion pénitentiaire et les processus internes", souligne le communiqué de l'administration pénitentiaire. Celle-ci attribue la mutinerie au fait qu'il existe des groupes de malfaiteurs à l'intérieur et à l'extérieur des prisons qui veulent déstabiliser le travail de l'administration. Les 50 prisons du pays comptent quelque 38.000 détenus, soit une surpopulation de 30%. Confronté à la pandémie de Covid-19, l'Equateur a décidé d'appliquer des peines de substitution pour les délit mineurs, parvenant à réduire la surpopulation, qui atteignait 42% avant la crise sanitaire.

Maroc : douze morts dans un accident d'autocar



Douze personnes ont été tuées et 20 autres blessées dans un accident d'autocar qui s'est produit mardi dans la région d'Agadir, dans le sud du Maroc, rapportent des médias locaux.

L'autocar, en provenance de la ville d'El Jadida (nord-ouest) et qui se dirigeait vers Tan Tan (sud-ouest), s'est renversé au niveau des virages au nord d'Agadir, faisant 12 morts et 20 blessés dont quatre dans un

état grave, précise-t-on de mêmes sources. Selon les premiers éléments de l'enquête menée par la gendarmerie, l'accident a eu lieu suite à une dispute entre le conducteur et son assistant, qui lui reprochait de conduire à très grande vitesse. Le conducteur souffre de diverses blessures et son assistant a miraculièrement survécu. Ayant pris la fuite, il a été rattrapé par les éléments de la gendarmerie.

• 2

- 10.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal 13h00
- 12.50 Ça commence aujourd'hui
- 15.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.05 Tout le monde a son mot à dire
- 17.40 N'oubliez pas les paroles
- 18.50 Météo 2
- 19.00 Journal 20h00
- 19.35 Météo 2

20.05 Les michtonneuses



Téléfilm humoristique - France - 2018
Avec **Donia Mohamed, Pauline Parigot, Ilias Le Doré, Nicolas Briançon**
venues d'horizons différents, Anissa, Eden et Maya sont d'inséparables copines. Si Eden et Maya sont superbes, Anissa souffre d'obésité naissante. La première cesse de «michtonner», la deuxième continue, Anissa aurait bien voulu mais ses rondeurs la freinent. Elles tiennent à leur liberté et rêvent d'amour. Ces banlieusardes investissent Paris en dépassant ce qu'elles gagnent en produits de luxe.

• 3

- 09.35 Les carnets de Julie
- 11.25 12/13 : Journal national
- 12.45 Rex
- 15.10 Des chiffres et des lettres
- 15.40 Personne n'y avait pensé !
- 16.20 Slam
- 17.00 Questions pour un champion
- 17.40 La p'tite librairie
- 18.30 19/20 : Journal national
- 18.55 Ma maison de A à Z
- 19.20 Plus belle la vie
- 19.55 Météo

20.05 Des racines et des ailes



Présenté par Carole Gaessler
L'architecte du patrimoine Axel Letellier propose un survol de la rivière Aveyron. Tombé amoureux du château fort de Penne dans son enfance, il a pu l'acquérir il y a dix ans. Il a entrepris de le consolider. Dans le Lauragais, Carole Garcia, qui s'est passionnée pour le pastel, a créé une ligne de cosmétiques. A Toulouse, l'historien Pascal Julien ouvre les portes d'hôtels particuliers de l'époque Renaissance. En Ariège, Olivia Bertrand et son mari, Paul de Latour, ont relancé la production de laine de brebis quasiment disparue dans la région.

• 4

- 10.50 Anatole Latuile
- 13.00 Oscar & Malika, toujours en retard
- 13.45 Angelo la débrouille
- 14.25 Team Dronix
- 15.35 Ninjago
- 16.35 Power Players
- 17.15 Molusco
- 18.00 Les as de la jungle à la rescousse
- 19.05 Une saison au zoo
- 19.59 La p'tite librairie

20.00 Le petit Spirou



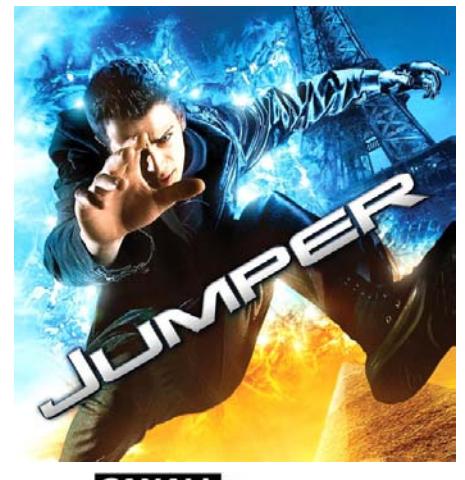
Film pour la jeunesse - France - 2017
Avec **Sacha Pinault, François Damiens, Pierre Richard, Philippe Katerine**
Aimant les farces et les bêtises avec son meilleur ami Vertignasse, le petit Spirou est un garçon presque comme les autres. Sa singularité lui est rappelée par sa maman : dans leur famille, tout le monde est groom, comme le fut son fantasque grand-père, qui vit avec eux. Afin d'être sûr que le métier de groom est sa destinée, Spirou consulte une voyante qui lui prédit une série d'aventures.

• 5

arte **TF12**

- 09.30 La maison France 5
- 11.05 Mission Galápagos
- 12.05 Vues d'en haut
- 12.40 Les docs du Magazine de la santé
- 13.40 Nus et culottés
- 14.50 Une forêt au fil des saisons
- 15.40 Les 100 lieux qu'il faut voir
- 16.45 C dans l'air
- 18.00 Silence, ça pousse !
- 12.00 Instinct sauvage
- 19.50 Drôles de villes pour une rencontre
- 21.40 C dans l'air
- 22.50 La Chine au fil des rails

- 10.05 Notre ami l'atome : Un siècle de radioactivité
- 11.15 Paradis de rouille
- 12.00 La Grèce, des montagnes à la mer
- 12.35 Mélancolie ouvrière
- 14.35 California Dreaming : un Etat de rêve
- 15.30 Invitation au voyage
- 16.45 Jardins d'ici et d'ailleurs
- 17.15 Les plus beaux parcs nationaux d'Asie
- 17.55 Les Mille-Iles du Saint-Laurent
- 19.05 28 minutes
- 19.55 Maudie
- 21.45 Un autre monde



CANAL+ family 19.50

JUMPER

Film fantastique

- Etats-Unis - Canada - 2008
Avec **Hayden Christensen, Jamie Bell, Diane Lane, Samuel L. Jackson**

Lors d'un grave accident, David Rice, un jeune homme, découvre qu'il est un «jumper», un homme capable de se téléporter où il veut. Après avoir utilisé son pouvoir pour améliorer son ordinaire, David rencontre Griffin, un autre Jumper et saisit qu'il n'est pas seul au monde à avoir ce don. Il repère aussi qu'une secte menée par Roland Cox a entrepris, au fil des siècles d'éliminer tous les Jumpers.

CINE + FAMIZ 19.50

ROUGE RUBIS



Film fantastique - Allemagne - 2013

Avec **Maria Ehrich, Jannis Niewöhner, Veronica Ferres, Uwe Kockisch**

Gwendolyn, adolescente un peu rebelle, fait partie d'une famille qui possède génétiquement le don de voyager dans le temps. Alors que sa cousine Charlotte Montrose est la vedette de la famille, Gwendolyn, vilain petit canard, découvre par hasard qu'elle est pourvue de ce don. La jeune femme ne contrôle pas vraiment ses premiers voyages, très courts, qui l'emmènent à différentes époques. Elle apprend bientôt son surnom de voyageuse temporelle, «le rubis», et décide de se confier à sa mère.

CANAL+ CINEMA 19.50

LE TÉMOIN INVISIBLE



Thriller - Italie - 2018

Avec **Riccardo Scamarcio, Miriam Leone, Fabrizio Bentivoglio**

Adriano Doria, chef d'entreprise italien en vue, marié et père de famille, vit réfugié dans son appartement. Il a été retrouvé quelque temps plus tôt dans une chambre d'hôtel close, à côté du corps de Laura, sa maîtresse. Pour la police, l'homme d'affaires est le principal suspect du meurtre de la jeune femme. Une nuit, il reçoit la visite de Virginia Ferrara, une pénaliste que lui a conseillé son avocat.

TF1

TÉLÉVISION

20.05 Magnum



Série d'aventures - Etats-Unis - 2020
Saison 2 - Episode 16/20

- Sous le signe de l'amour
Avec **Jay Hernandez, Perdita Weeks, Zachary Knighton, Stephen Hill**
Magnum et Higgins participent sous couverture à un voyage organisé pour les amoureux afin de démasquer un homme infidèle. Mais la balade romantique prend un tour dramatique lorsque l'un des participants est retrouvé mort noyé. Les traces sur son corps indiquent qu'il a été étranglé. Tous les membres de l'excursion restent bloqués en pleine nature en attendant que la police arrive sur les lieux.

M6

20.05 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier
Au ZooParc de Beauval, situé à Saint-Aignan, dans le Loir-et-Cher, un dôme de verre de 10 000 m² abritera une jungle équatoriale. Les travaux ont été suivis pendant deux ans et demi. Pour peupler ce gigantesque édifice, Rodolphe Delord, le directeur de l'établissement, et Eric, le responsable de la collection animalière, sont notamment allés à Hongkong, en Asie. Entre la naissance de Kimia, la première girafe à voir le jour à Beauval, et l'arrivée d'un couple de diables de Tasmanie, le rythme des vétérinaires est intense.

CANAL+

19.25 Match amical



Saison 2020 : Marseille - Montpellier
Les Héraultais et les Phocéens peaufinent leur préparation d'avant-saison entre stages d'été et matchs amicaux dont celui de ce soir. Dauphin du PSG la saison passée, Dimitri Payet et les Marseillais entendent bien poursuivre sur leur lancée. Les hommes d'André Villas-Boas disputeront la C1 la saison prochaine et veulent jouer de nouveau les premiers rôles en Ligue 1.

PLANÈTE +

TFX

- 09.37 Il était une fois le train
- 11.29 Les gens du fleuve
- 12.25 Extraordinaires humains
- 14.16 Paris, une histoire capitale
- 16.10 Lions et hyènes, ennemis jurés
- 17.04 Bandes de lémuriens
- 17.36 Faites entrer l'accusé
- 19.03 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
- 19.55 On a marché sur...
- 22.21 Faites entrer l'accusé

- 08.40 Le hit W9
- 09.40 L'hebdo de la musique
- 11.35 Météo
- 12.40 Ma famille d'abord
- 18.40 Un dîner presque parfait
- 19.05 Mamans & célébres
- 19.09 Friends
- 20.05 Les gens en maillot de bain ne sont pas (forcément) superficiels
- 20.05 Daniel Balavoine : vivre ou survivre
- 22.00 Bruel : itinéraire d'un surdoué

W9



Deux fortes explosions secouent Beyrouth : des morts et des blessés



Deux fortes explosions ont secoué mardi le secteur du port de la capitale libanaise Beyrouth faisant des dizaines de blessés, selon une source sécuritaire et des correspondants de l'AFP sur place. D'autres sources avancent un bilan provisoire d'au moins dix morts. La forte déflagration, qui a eu lieu dans la zone du port et dont l'origine n'était pas connue dans l'immédiat, a été entendue dans plusieurs secteurs de la ville. Les vitres de nombreux immeubles et magasins ont volé en éclats à des kilomètres à la ronde. D'épais nuages de fumée orange s'élèvent au-dessus de la capitale et la zone du port est entièrement couverte. Le secteur du port a été bouclé par les forces de sécurité, qui ne laissent passer que la défense civile, le ballet des ambulances aux sirènes hurlantes et les camions des pompiers. Journalistes ont été interdits d'accès, a constaté un correspondant de l'AFP. Aux abords du quartier du port, les dommages et les destructions sont totales. Les médias locaux ont diffusé des images de personnes coincées sous des décombres, certaines couvertes de sang.

Selon des informations préliminaires de médias locaux, l'explosion serait le résultat d'un incident au port de Beyrouth. Selon des correspondants de l'AFP, de nombreux habitants blessés marchent dans les rues vers des hôpitaux. Dans le quartier d'Achrafieh, des blessés se ruent vers l'Hôtel Dieu. Devant le centre médical Clémenceau, des dizaines de blessés dont des enfants, parfois couverts de sang, attendaient d'être admis, selon un correspondant de l'AFP. Presque toutes les vitrines des magasins des quartiers de Hamra, Badaro et Hazmieh ont volé en éclats tout comme les vitres des voitures. Des voitures ont été abandonnées dans les rues, avec leurs airbags gonflés.

France : deux militaires de la DGSE écroués pour tentative de meurtre

Deux militaires français rattachés à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ont été récemment mis en examen et écroués pour "tentative d'homicide volontaire en bande organisée", a-t-on appris lundi auprès du parquet de Paris, confirmant une information du quotidien Le Parisien. Les deux hommes, âgés de 28 et 25 ans, sont affectés au centre parachutiste d'entraînement spécialisé de Saran (centre), qui dépend de la DGSE, le service d'espionnage français.

Selon le quotidien, ils sont soupçonnés d'avoir projeté un assassinat en dehors du cadre de leurs fonctions. Les deux hommes ont été arrêtés à bord d'un véhicule volé à Créteil, en région parisienne, le 24 juillet en possession de plusieurs armes, selon une source proche du dossier. Un troisième suspect, dont le profil n'est pas encore connu, a été interpellé deux jours plus tard dans cette affaire et est également poursuivi pour "tentative d'homicide volontaire en bande organisée".

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Nouveaux raids israéliens en Syrie



La défense antiaérienne de l'armée syrienne est entrée en action lundi soir contre des raids dans le sud du pays revendiqués par Israël, a rapporté l'agence de presse officielle syrienne Sana. "A 22H40 aujourd'hui (19H40 GMT), des hélicoptères de l'ennemi israélien ont lancé des rafales de roquettes sur certaines de nos positions (...) vers

Qouneitra", a indiqué Sana citant une source militaire, qui a fait état uniquement de "dégâts matériels".

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a également fait état de raids israéliens sur la province de Qouneitra, sans être en mesure de préciser si les frappes ont tué des soldats syriens ou des combattants alliés. La ville de Bouka-

mal, dans le nord-est du pays près de la frontière irakienne, a également été prise pour cible par des missiles israéliens, a indiqué à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. La veille, des avions non identifiés dans cette ville ont tué 15 combattants pro-iraniens, dont une majorité d'Irakiens, selon l'OSDH. Israël a revendiqué lundi soir les frappes sur Qouneitra.

Pétrole : la pandémie menace la demande mondiale

Les cours du pétrole reculaient mardi après avoir grimpé la veille, rattrapés par la progression de la pandémie de Covid-19 qui menace la demande mondiale en or noir, alors que l'offre est amenée à progressivement augmenter. Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 43,62 dollars à Londres, en baisse de 1,20% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre baissait de 1,15% à 40,54 dollars. Lors du premier jour de cotation au mois d'août la veille, les deux indices de référence avaient respectivement gagné 1,4% et 1,8%. Sur l'ensemble du mois de juillet, le Brent a pris un peu plus de 5% et le WTI est monté de 2,5%. "Le pétrole est en baisse mardi en raison de nouvelles inquiétudes concernant la



hausse des cas de coronavirus dans le monde, qui pourrait entraîner un durcissement des mesures de confinement et une stagnation de la demande de carburant, au moment même où les principaux producteurs augmentent leur production", a résumé Fiona Cincotta, analyste de City Index.

Le rythme de la pandémie continue de s'accélérer, particulièrement aux Etats-Unis et en Amérique latine. Lundi, plus de 18 millions de personnes dans le monde avaient été contaminées par le virus pour près de 690.000 décès.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA RESPONSABILISATION DE CHACUN COMME SEUL REMÈDE

aussi la charge de juguler les violences qui se multiplient en d'autres circonstances que l'épidémie a fomentées.

Pour l'Etat, il est difficile de savoir où donner de la tête quand une multitude de lourds impondérables se liguent en même temps pour sérieusement désarticuler la vie d'une société dans l'ensemble de ses articulations et qui de surcroît s'échappe à trouver une stabilité politique.

Il demeure évident que quelles que soient les mesures draconiennes de confinement prises par les autorités, même avec les armes de la loi, il était utopique de croire

17 morts dans des inondations au Yémen

Dix-sept personnes, dont huit enfants, sont mortes en raison d'inondations dans la province de Marib dans le Nord du Yémen, ont annoncé mardi les autorités sanitaires de ce pays ravagé par la guerre. Les inondations sont fréquentes à cette période de l'année au Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique en proie à la pire crise humaine au monde, selon l'ONU. Ces derniers mois, elles ont fait de nombreuses victimes.

"Seize personnes se sont noyées et une autre personne a été tuée après avoir été frappée par la foudre", ont déclaré les autorités sanitaires locales dans un communiqué sans préciser quand. Huit enfants figurent parmi les victimes tandis que quatre personnes, dont deux femmes, ont été gravement blessées, ont-elles ajouté. Les torrents ont détruit des dizaines de maisons, selon des estimations officielles, et les pluies tropicales ont détruit des centaines de tentes et lieux d'hébergement pour déplacés. Le conflit au Yémen oppose les forces du gouvernement, appuyées depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, aux rebelles Houthis, soutenus par l'Iran.

Le Tchad limite internet pour endiguer les « messages haineux »

Le débit des internautes tchadiens a été réduit pour éviter la propagation de "messages haineux" sur les réseaux sociaux, a affirmé lundi à l'AFP le ministre de la Communication. "La diffusion de messages d'incitation de haine et de division" a poussé le gouvernement à prendre "cette mesure temporaire" le 22 juillet, qui sera "levée d'un moment à l'autre", s'est contenté d'assurer le ministre Mahamat Zene Cherif, porte-parole du gouvernement. Mais des responsables des télécoms tchadiens affirment sous couvert d'anonymat que cette décision est liée à la diffusion d'une vidéo où un officier tchadien, lors d'une altercation avec des mécaniciens le 14 juillet, tire à bout portant sur deux d'entre eux avant d'être lui-même attaqué à l'arme blanche.

Selon un communiqué du procureur de la République, "un des jeunes succombé des suites de ses blessures" tandis que l'officier, hospitalisé, "sera traduit en justice une fois guéri". Sur les réseaux sociaux, comme Facebook ou WhatsApp, où la vidéo continue de circuler, certains internautes critiquent le militaire, mais soulignent également qu'il est originaire de la même ethnie que le président Idriss Déby Itno, arrivé au pouvoir par les armes en 1990.

que les contraintes et les interdictions légales suffiraient à elles seules à faire flétrir totalement les habitudes et les comportements. Ceci est d'autant plus vrai quand il s'agit de foi et de religion au moment où le monde entier baisse les bras irrémédiablement vaincu par une ravageuse pandémie devant laquelle il ne reste plus que la prière comme remède et comme abri.

Tant que l'on reste soumis à l'implacable razzia d'une épidémie dévastatrice devant laquelle les supputations et les suppositions farfelues fleurissent à profusion n' enjoignant que la distanciation sociale, l'alcool et le port du masque, toutes les solutions et les bonnes volontés ne peuvent s'avérer qu'aléatoires. De guerre lasse, les bras et les esprits branlants, on n'a en toute logique que la fauve de recommander à chacun de se responsabiliser pour se préserver.